



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

« La Communauté Tunisienne Résidente en Suisse (CTRS) : Tour d'horizon »

Rapport sur l'étude sociodémographique de la CTRS mandatée par la
Direction du développement et de la coopération suisse
dans le cadre de l'élaboration du projet « CTRS »

Dr. Gabriela Tejada
Sylvia Garcia Delahaye

Centre Coopération et Développement
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Février 2014



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNESCO Chair in
technologies for development
Lausanne (Switzerland)



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Remerciements

L'équipe de projet tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé avec enthousiasme pendant le processus de recherche. Nous souhaitons en particulier remercier tous les membres de la Communauté Tunisienne Résidente en Suisse qui ont participé aux entretiens, ainsi que ceux qui ont répondu au questionnaire en ligne et qui ont contribué à sa dissémination

Contenu

1. Introduction
 - 1.1. Résumé général
 - 1.2. Objectif
 - 1.3. Méthodologie
 - 1.4. Limites de l'étude
 - 1.5. Description de l'échantillon

2. Statistiques
 - 2.1. L'évolution de l'immigration tunisienne en Suisse
 - 2.2. Portrait des Tunisiens en Suisse
 - 2.3. Localisation spatiale des Tunisiens en Suisse
 - 2.4. Acquisition de la nationalité suisse

3. Trajectoires migratoires
 - 3.1. La prise de risque
 - 3.2. Mobilité et réseaux sociaux multi-sites
 - 3.3. Le retour en Tunisie

4. Expériences en Suisse
 - 4.1. Degré de satisfaction par rapport aux conditions locales
 - 4.2. Accès au marché du travail et activités entrepreneuriales
 - 4.3. Connaissances des langues locales
 - 4.4. Participation à des associations et organisations locales
 - 4.5. Statut de résidence et sentiments d'appartenance

5. Associations de la CTRS et engagement associatif
 - 5.1. Caractéristiques des associations
 - 5.2. Projets et actions des associations
 - 5.3. Intérêt des associations envers le projet CTRS

6. Attachement à la Tunisie
 - 6.1. Désir de contribuer au développement de la Tunisie
 - 6.2. Liens familiaux
 - 6.3. Vecteurs d'engagement
 - 6.3.1. Transferts financiers et investissements
 - 6.3.2. Transferts sociaux et de savoirs
 - 6.3.3. Philanthropie et aide humanitaire
 - 6.3.4. Le retour des migrants

7. Projections et expériences des tunisiens concernant l'investissement en Tunisie
 - 7.1. Projections positives ou négatives
 - 7.2. Tentatives entravées ou échouées
 - 7.3. Investissement en Tunisie depuis la Suisse ou de retour dans le pays

8. Facteurs influant sur l'engagement pour le développement et attentes des membres de la CTRS
 - 8.1 Facteurs contraignants et encourageants
 - 8.2 Attentes des membres de la CTRS en lien avec le projet CTRS

9. Conclusions
 - 9.1. Résultats principaux
 - 9.2. Pistes complémentaires de recherche

Bibliographie et sources consultées

1. Introduction

1.1 Résumé général

Le projet « CTRS pour le Développement » (projet CTRS) est un projet de coopération entre la Suisse et la Tunisie, soutenu par la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse, et mis en œuvre par la Division Coopération Internationale de l'Ambassade de Suisse en Tunisie. Ce projet cible de mettre à profit les connaissances, le capital social et les ressources de la communauté tunisienne de Suisse dans le but de soutenir le développement socio-économique de la Tunisie. Une partie de ce projet a été conduite par le Centre Coopération et Développement de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (CODEV-EPFL), qui a finalisé la présente étude pilote sociodémographique de la communauté tunisienne résidente en Suisse (CTRS), dans le but de mieux comprendre ses caractéristiques, ses compétences et ses ressources, ainsi que ses motivations et son désir de participer au développement de la Tunisie.

Cette étude est basée sur des données récoltées par le biais d'entretiens qualitatifs approfondis avec des membres de la CTRS et des autres acteurs, et d'un questionnaire en ligne. Dans cette étape préliminaire, 192 représentants de la CTRS ont participé au questionnaire en ligne et 41 entretiens ont été conduits. Nous avons examiné les trajectoires migratoires des participant-e-s, leurs conditions de vie et expériences en Suisse, leurs activités associatives et leurs liens avec la Tunisie. Les membres de la CTRS ont des origines sociales et des niveaux d'éducation variés ; ils mettent en avant une palette de motifs relatifs à l'émigration, aux activités entreprises dans le pays hôte, au statut professionnel et à l'engagement envers la Tunisie.

Les raisons majeures qui amènent les Tunisiens/Tunisiennes à émigrer sont les perspectives professionnelles, de formation et le regroupement familial en Suisse ainsi que l'oppression politique et le manque d'opportunités dans leur pays d'origine. Nous constatons que les Tunisiens/Tunisiennes confronté-e-s à des conditions de vie difficiles en Tunisie sont ceux/celles prenant des risques dans le cadre de l'émigration; les motifs principaux étant le manque d'opportunités professionnelles et le chômage. Malgré l'espoir que la révolution a suscité, elle n'a pas procuré les moyens de gagner une vie décente, en particulier aux jeunes hommes des régions défavorisées. Ceux-ci décident donc d'émigrer en Europe et en Suisse afin d'assurer un revenu pour eux-mêmes et leurs familles en Tunisie. Nous avons découvert que les Tunisiens/Tunisiennes suivent des chemins multiples avant d'arriver en Suisse. A chaque étape, ils tissent des liens sociaux et accumulent un capital social considérable dont bénéficient leur expérience migratoire et leur carrière professionnelle et qui influencent leurs investissements et projets entrepreneuriaux en Tunisie.

Nous avons observé les conditions de vie des Tunisiens/Tunisiennes en Suisse et les facteurs divers associés à leur intégration sociale et professionnelle, tels que l'accès à l'emploi, la connaissance des langues locales, la participation à des organisations locales, le statut de séjour et le sentiment d'appartenance. En tant qu'acteurs transnationaux, ils sont à la fois attachés à la Tunisie et à la Suisse. Certains Tunisiens/Tunisiennes mènent des actions collectives à travers des associations créées par des membres de la CTRS. Bien que toutes les associations accueillent unanimement le projet CTRS en faveur du développement socio-économique de la Tunisie, leurs attentes quant au rôle spécifique qu'elles pourraient jouer dans ce projet sont variées.

La CTRS est fortement motivée à contribuer au développement du pays d'origine. Nous avons identifié quatre vecteurs d'engagement: l'envoi d'argent et les investissements, le capital social et le transfert de connaissances, la philanthropie et l'aide humanitaire, et les projets de retour en Tunisie. Les membres de la CTRS engagés dans le milieu scientifique et universitaire lient leur volonté de contribuer au développement de la Tunisie à leurs activités scientifiques et académiques en Suisse. Ils considèrent que la société tunisienne pourrait en bénéficier directement, surtout par des collaborations dans des domaines prioritaires pour le développement régional de la Tunisie.

Cinq principaux secteurs d'investissements en Tunisie sont privilégiés par la CTRS: information et communication, agriculture/sylviculture, immobilier et activités administratives, activités scientifiques et techniques et construction. Les membres de la CTRS ont tendance à investir dans leurs régions d'origine. Leurs actions leur permettent de créer des emplois en Tunisie.

Les expériences de la CTRS fournissent un aperçu des « facteurs contraignants et encourageants » liés aux activités d'investissement en Tunisie. D'une part, nous constatons que les entrepreneurs au sein de la CTRS avec des projections positives ou négatives s'appuient sur leurs qualifications, expériences et compétences professionnelles acquises en Suisse ainsi que sur leurs liens familiaux. D'autre part, le manque de confiance envers les institutions publiques tunisiennes, les entraves structurelles, socioéconomiques et culturelles à la création d'entreprise en Tunisie et l'instabilité politique sont d'importants facteurs contraignants. Les membres de la CTRS ont insisté sur la nécessité d'avoir un guichet unique et apolitique pouvant répondre à leurs demandes, ainsi qu'à celles des associations de la CTRS, au sujet de projets d'investissement en Tunisie.

La majorité des Tunisiens/Tunisiennes qui ont participé à l'étude prévoit de rester en Suisse et seulement quelques-uns ont la ferme intention de rentrer en Tunisie. Plusieurs personnes n'ont pas fait de choix définitif et sont ouverts à toute opportunité.

En résumé, cette étude préliminaire de la CTRS apporte de nouvelles données empiriques sur les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse et contribue à une compréhension plus approfondie de leur capital social, culturel et financier, potentiel dont la Tunisie pourrait tirer avantage. Cette étude apporte une connaissance plus étendue de leurs expériences, perceptions et aspirations vers un engagement dans le développement de la Tunisie et soumet des recommandations concrètes aux deux gouvernements, suisse et tunisien.

1.2 Objectif

Le projet « CTRS pour le Développement » (projet CTRS) est un projet de coopération entre la Suisse et la Tunisie, soutenu par la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse, et mis en œuvre par la Division Coopération Internationale de l'Ambassade de Suisse en Tunisie. Ce projet cible de mettre à profit les connaissances, le capital social et les ressources de la communauté tunisienne de Suisse dans le but de soutenir le développement socio-économique de la Tunisie. Son objectif est d'améliorer les interactions de la CTRS avec la société civile, le secteur privé et les institutions publiques en Tunisie. Dans ce cadre, une étude pilote sociodémographique de la communauté tunisienne de Suisse a été menée par le CODEV-EPFL.

Le but de cette étude est de mieux comprendre les caractéristiques, les compétences et les connexions de cette communauté, ainsi que ses motivations à participer au développement socio-économique de la Tunisie. Le présent rapport présente les résultats de l'étude préliminaire et identifie les principaux défis et opportunités pour les prochaines étapes du projet CTRS.

Cette étude apporte des données originales sur les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse, sur leur capital social et financier et sur leurs liens avec la Tunisie. Cette recherche sur la CTRS servira à la mise en œuvre du projet CTRS. Toutefois préliminaire, cette recherche est innovante de par la thématique choisie et peu étudiée de la migration internationale des Tunisiens/Tunisiennes et de la contribution de ces migrants dans leur pays d'origine. D'autant plus que, les résultats empiriques premiers que nous présentons ici acquièrent une valeur particulière dans le contexte politique de transition en Tunisie.

1.3 Méthodologie

La définition opérationnelle des membres de la CTRS dans le cadre de cette étude renvoie aux « Tunisiens établis en Suisse » selon leur statut résidentiel officiel.¹

L'étude se base sur trois sources d'informations principales : les statistiques officielles sur les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse, les résultats préliminaires du questionnaire en ligne développé pour cette recherche et les données recueillies lors d'entretiens individuels avec des membres de la CTRS et des autres acteurs.

Le questionnaire en ligne s'appuie sur le logiciel Survey Monkey. Testé et affiné avant son lancement, il se compose d'une série de questions fermées regroupées selon les thèmes suivants :

- Informations préliminaires (lieu d'origine en Tunisie, niveau de formation, professions des parents et des autres membres de la famille)
- Trajectoires migratoires (raisons de la venue en Suisse, statut de résidence, année d'arrivée, canton de résidence, itinéraire migratoire)
- Expériences en Suisse (affiliation à des organisations locales, activités associatives, liens avec d'autres Tunisiens, évaluation du contexte suisse et comparaison avec le contexte tunisien)
- Expériences selon l'activité (expériences spécifiques pour les employés, étudiants, sans-emploi ou retraités)
- Liens entretenus avec la Tunisie et impacts potentiels sur le développement du pays (liens familiaux, transferts financiers et économiques, investissements économiques, aspirations personnelles envers le développement de la Tunisie, défis et ressources requises)
- Projets futurs (probabilité d'un retour en Tunisie)
- Informations personnelles (genre, âge, langues parlées, état civil, religion, orientation politique).

En parallèle, des questions ouvertes ont permis aux participants d'apporter non seulement plus de détails sur leurs expériences, leurs perceptions et leurs aspirations, mais aussi de formuler des recommandations concrètes aux gouvernements suisse et tunisien.

La promotion de l'enquête en ligne repose sur une stratégie à volets multiples. En premier lieu, des invitations par email ont été envoyées aux représentants des associations tunisiennes ainsi qu'à l'Ambassade de Tunisie à Berne. En deuxième lieu, par le biais des réseaux sociaux (exemple, Facebook, Twitter, etc.) des contacts ont été établis avec des participants potentiels. En troisième lieu, l'équipe de recherche s'est rendue dans des centres culturels arabes fréquentés par des membres de la CTRS. En dernier lieu, un flyer contenant des informations sur le projet et invitant les membres de la CTRS à répondre au questionnaire en ligne a été créé et distribué. Ces stratégies ont rencontré un succès inégal. Il faut souligner les limites en temps et en ressources humaines de la phase pilote de l'enquête qui ont affecté la promotion du questionnaire. Pour la prochaine étape de l'étude, des ressources suffisantes devront donc être prévues afin d'assurer sa promotion systématique et une représentation plus équilibrée des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse parmi les répondants. Par ailleurs, la confiance en l'étude² et en l'équipe de recherche³ devra être maintenue afin d'encourager la participation de la CTRS.

Le questionnaire en ligne s'adresse aux « Tunisiens/Tunisiennes, Tuniso-Suisses ou originaires de Tunisie résident-e-s en Suisse et âgé-e-s d'au moins 18 ans ». Il a été officiellement lancé le 14 septembre 2013. Son élaboration répond

¹ La définition de la CTRS comprend trois groupes: 1) les Tuniso-Suisses, 2) les Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s permanent-e-s (avec un permis C), et 3) les Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s non-permanent-e-s (permis B et autres) – ce dernier groupe exclut les migrants « irréguliers » et les requérants d'asile.

² Une étude scientifique sans engagement politique ni confessionnel.

³ Exemple, le respect strict de l'anonymat des participants.

aux exigences d'une enquête à court et à plus long termes. Lors de la mise en œuvre du projet CTRS, les composantes du questionnaire pourront être adaptées, ce qui permettra des analyses plus spécifiques notamment du profil de certains participants (exemple, les entrepreneurs).

Quant aux entretiens individuels, ils ont été menés sur la base d'une grille d'entretien semi-directif. Les participants ont ainsi été interrogés sur les raisons de leur migration, leurs expériences en Suisse, leurs activités professionnelles, sociales et culturelles, leurs liens avec la Tunisie, leurs futurs projets et la perception de leur rôle dans le développement de leur pays d'origine.

De plus, leurs visions sur le projet CTRS, la perspective de leur potentielle implication dans celui-ci, ainsi que leurs attentes envers les gouvernements suisse et tunisien ont également été discutées. 27 entretiens individuels ont été menés entre juillet et novembre 2013 avec des membres de la CTRS. Cinq entretiens individuels supplémentaires ont été réalisés auprès de migrants « irréguliers » et de requérants d'asile Tunisiens ; cependant, leurs témoignages ne figurent pas dans ce rapport afin de maintenir l'attention sur la CTRS telle que définie précédemment. Neuf autres entretiens ont été menés avec des représentants des associations de la diaspora tunisienne de Suisse, notamment des représentants de l'ambassade de Tunisie à Berne et représentants de la Chambre de commerce et de l'industrie tuniso-suisse. Les entretiens se sont tenus à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Bienne, Bern, Thun, Zurich et, pour quatre d'entre eux, en Tunisie.

La Division coopération internationale de l'Ambassade de Suisse en Tunisie a apporté certains conseils lors de l'élaboration du questionnaire en ligne, puis l'a approuvé.

L'équipe de recherche était constituée d'une responsable scientifique (Dr. Gabriela Tejada) et d'une chercheuse principale (Sylvia Garcia Delahaye). Toutes deux ont travaillé à temps partiel à la mise en œuvre du projet. Une étudiante tunisienne (Myriam Ghali) a été engagée afin de promouvoir le questionnaire en ligne et d'aider à identifier les participants potentiels pour les entretiens individuels. Un jeune diplômé de master (Pierre-François Righetti) a enfin contribué à la réalisation des entretiens et à la préparation de l'analyse des données. L'étude a été menée pendant une période de 5 mois (juillet - novembre 2013).

1.4 Limites de l'étude

Pour cette étude, le schéma de recherche et l'approche méthodologique ont été conçus dans l'optique de compléter cette première phase exploratoire par une phase de recherche ultérieure plus longue et plus intensive. En conséquence, cette cartographie de la CTRS a été conçue comme une étude exploratoire visant à identifier les grandes caractéristiques de la CTRS et à fournir un aperçu des principaux facteurs qui influent sur l'engagement de ses membres en faveur du développement, un élément qui devrait être analysé davantage dans une phase de recherche ultérieure.

Pendant le processus, l'étude a été confrontée à plusieurs contraintes méthodologiques principalement liées à la durée très courte tant de l'étude que du travail de terrain. Les limites en temps et en ressources humaines ont affecté la promotion du questionnaire en ligne. Cet aspect transparaît dans l'échantillon limité des personnes ayant répondu, qui ne constitue pas une représentation équilibrée de l'ensemble de la CTRS.

De plus, la situation politique en Tunisie pendant le déroulement de cette étude a eu un impact émotionnel sur les opinions, les perceptions et les comportements des membres de la CTRS et des représentants d'associations contactés. Dès lors, il est important de replacer l'étude au sein du contexte politique particulier dans lequel elle s'est déroulée.

Toutes ces contraintes imposent une certaine réserve quant aux conclusions de cette étude; celles-ci ne devraient pas être généralisées, ni prises à la lettre.

1.5 Description de l'échantillon

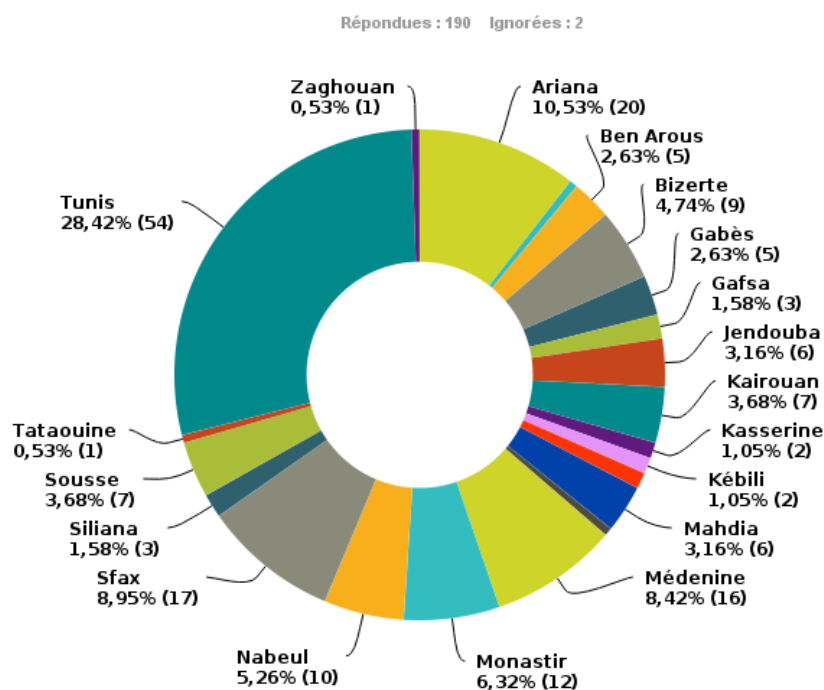
Pour cette étude préliminaire, nous avons récolté les données dans une période de temps restreinte. Cette limitation doit être prise en compte lors de l'interprétation des résultats présentés dans ce rapport. **Notre échantillon n'étant pas forcément représentatif de l'ensemble de la CTRS, nous devons par conséquent nous abstenir de toute généralisation des résultats de recherche.**

Questionnaire en ligne

Afin de pouvoir analyser les résultats préliminaires du questionnaire en ligne, nous avons extrait les données disponibles le 15 novembre 2013. A cette date, 192 représentants de la CTRS avaient répondu à l'intégralité ou à une partie des questions. 117 personnes (60,9% des participant-e-s) ont complété l'ensemble du questionnaire. Les Tunisiens/Tunisiennes du canton de Berne et, dans une moindre mesure, de celui de Zürich sont actuellement sous-représentés dans cet échantillon. Une telle distribution s'explique d'une part par une stratégie de promotion plus efficace dans les cantons de Genève et de Vaud d'où proviennent la majorité de nos contacts initiaux, et d'autre part par la nature plus dense des réseaux des Tunisiens/Tunisiennes dans ces deux cantons. Les femmes sont également sous-représentées dans l'échantillon actuel. Elles ne représentent que 27% des participants contre 37% de la CTRS d'après les chiffres officiels. Enfin, 72% des participants sont âgés de 40 ans ou moins, 48% sont mariés et 43% ont des enfants. Le gouvernorat d'origine du plus grand nombre de participants est Tunis (28%). Il est suivi par les gouvernorats d'Ariana (10.6%), de Sfax (9%) et de Médenine (8.5%) (cf. Graphique 1.1).

Graphique 1.1: Lieu d'origine des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse

Q1 De quel gouvernorat tunisien êtes-vous originaire ou votre famille?



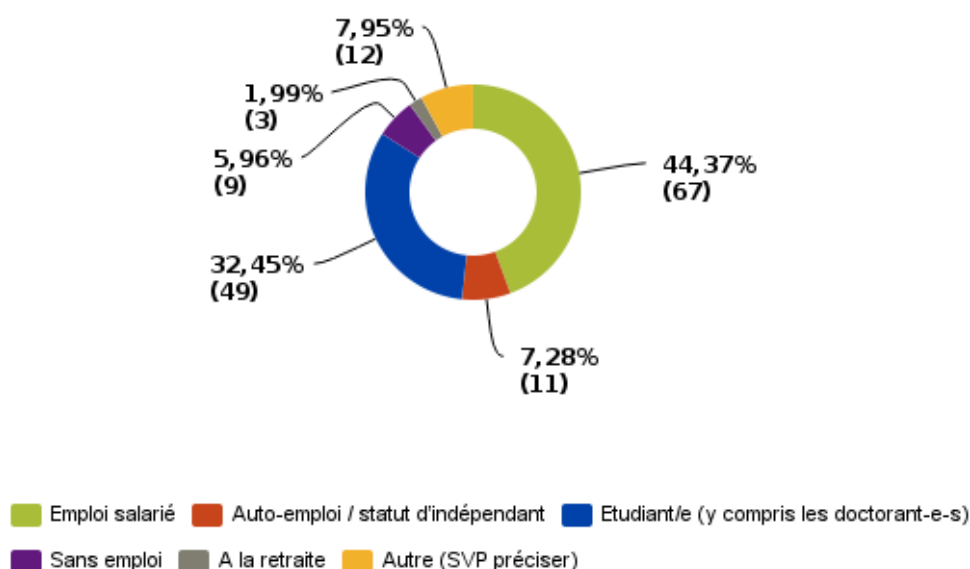
Source: enquête en ligne

La majorité des participants (52%) mène une activité rémunérée (44,4% comme employés et 7,3% comme travailleurs indépendants), alors que près du tiers est encore étudiant (32%). Les personnes au chômage et à la retraite représentent respectivement 6% et 2% de notre échantillon (cf. Graphique 1.2). 17% des participants (29 sur 174 personnes) ont un niveau de formation secondaire, 6% (10 personnes) ont une formation professionnelle ou technique, 37% (64 personnes) ont un bachelors, 32% (56 personnes) ont un master et 7% (12 personnes) ont un doctorat. Les formations suivies sont majoritairement dans les domaines suivants : la gestion, les affaires et l'administration (20%), les mathématiques, les technologies de l'information et de l'informatique (20%), les sciences politiques, sociales et humaines (13%), les sciences de l'ingénieur (12%), les métiers manuels (4%) et les sciences de l'environnement (2%).

Graphique 1.2: Activité principale des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse

Q27 Quelle est votre activité principale aujourd'hui?

Répondues : 151 Ignorées : 41



Source: enquête en ligne

Entretiens individuels approfondis

Les personnes interrogées ont des profils différents en termes de genre, d'âge, de lieu d'origine en Tunisie, de niveau d'éducation, de secteur d'activité professionnelle, d'origine sociale, ainsi que de statut et de cantons de résidence. Afin de préserver l'anonymat des personnes interviewées, nous avons désigné deux catégories de répondants : « membre de la CTRS » et « représentant d'association ».

Les informations obtenues ont rapidement démontré une diversité de parcours et de profils parmi les membres de la CTRS. Ces différences ont trait aux motifs de l'émigration, aux niveaux de formation, à l'activité professionnelle ou encore aux liens et à l'engagement en Tunisie. La CTRS est donc hétérogène.

Dans les sections principales du rapport, les membres de la CTRS sont regroupés selon les thèmes discutés afin d'en tirer quelques conclusions préliminaires. Dans les prochaines étapes du projet, il sera nécessaire de compléter cet échantillon avec certains profils précis afin d'en améliorer la représentativité.

2. Statistiques

2.1 L'évolution de l'immigration tunisienne en Suisse⁴

Le nombre total de Tunisiens vivant en Suisse diffère entre les sources officielles suisses et tunisiennes. Selon les estimations de l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE), 16'667 Tunisiens résidaient en Suisse en 2012, soit 10'297 hommes et 6'370 femmes, plaçant la Suisse parmi les cinq destinations principales des Tunisiens en Europe après la France, l'Italie, l'Allemagne et l'ensemble Belgique-Luxembourg⁵ (cf. Tableau 2.1). Ces chiffres dépassent de loin ceux fournis par les sources officielles suisses, qui comptent 6'892 résidents tunisiens la même année, soit 4'311 hommes et 2'581 femmes. Cette différence s'explique par le fait que les statistiques de l'OTE incluent les détenteurs de la double nationalité (tuniso-suisse)⁶, tandis que les chiffres suisses ne désignent que les personnes exclusivement de nationalité tunisienne.⁷

Tableau 2.1 Répartition des Tunisiens par sexe dans les principales destinations européennes (2012)

	Hommes	Femmes	Total
France	410'579	258'089	668'668
Italie	130'136	58'956	189'092
Allemagne	53'108	33'493	86'601
Belgique et Luxembourg	16'266	8'544	24'810
Suisse	10'297	6'370	16'667

Source: Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE), <http://www.ote.nat.tn>, consulté le 16 janvier 2014.

Afin d'apporter une vue d'ensemble de l'évolution de l'immigration tunisienne vers la Suisse, nous utiliserons les sources officielles suisses et plus concrètement, les données concernant les personnes de nationalité tunisienne. Les chiffres officiels de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent une augmentation régulière du nombre de résidents permanents Tunisiens en Suisse dans la dernière décennie (cf. Tableau 2.2). Nous constatons qu'en 2000, la Suisse comptait un total de 4'299 Tunisiens. Entre 2000 et 2005, ce nombre est passé à 5'518, ce qui représente une augmentation de 28.4%. Entre 2005 et 2010, il s'est élevé à 6'469, soit une hausse de 17.2%.

En décembre 2012, un total de 6'892 Tunisiens habitent en Suisse, 4'311 hommes (62.6%) et 2'581 femmes (37.4%).

⁴ Ce portrait général de l'immigration tunisienne en Suisse fait appel à trois sources principales de données : l'Office fédéral de la statistique (OFS), ZEMIS - le système d'information sur la migration de l'Office fédéral des migrations (ODM) et l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE).

⁵ Voir: <http://www.ote.nat.tn>

⁶ L'Ambassade de Tunisie en Suisse ne s'appuie pas sur des statistiques actualisées du nombre total de Tunisiens vivant en Suisse, qui confirmeraient les chiffres de l'OTE. Néanmoins, l'Ambassade considère que les estimations de l'OTE sont raisonnables.

⁷ D'autres statistiques suisses comptabilisent les Tunisiens en fonction de leur lieu de naissance, soit un total de 10'510 en 2012. Cependant, étant donné que ces chiffres sont susceptibles d'inclure des personnes ayant des nationalités différentes, pour des raisons statistiques, il est plus approprié de se fier aux chiffres concernant les personnes exclusivement de nationalité tunisienne (OFS, 2012).

Tableau 2.2 Nombre de Tunisiens/Tunisiennes en Suisse (2000-2012)⁸

	2000	2005	2008	2010	2011	2012
Total	4'299	5'518	5'966	6'469	6'715	6'892
Hommes	2'883	3'607	3'802	4'070	4'211	4'311
Femmes	1'416	1'911	2'164	2'399	2'504	2'581

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), STAT-TAB, chiffres extraits le 18 octobre 2013.

Le service de la statistique de l'Office fédéral des migrations (ODM) fournit des données plus anciennes, ce qui nous permet d'observer l'évolution de l'immigration tunisienne en Suisse depuis 1965 (cf. Tableau 2.3). L'évolution de l'immigration tunisienne en Suisse de 1965 à 2013 par genre est illustrée par le Graphique 2.1.

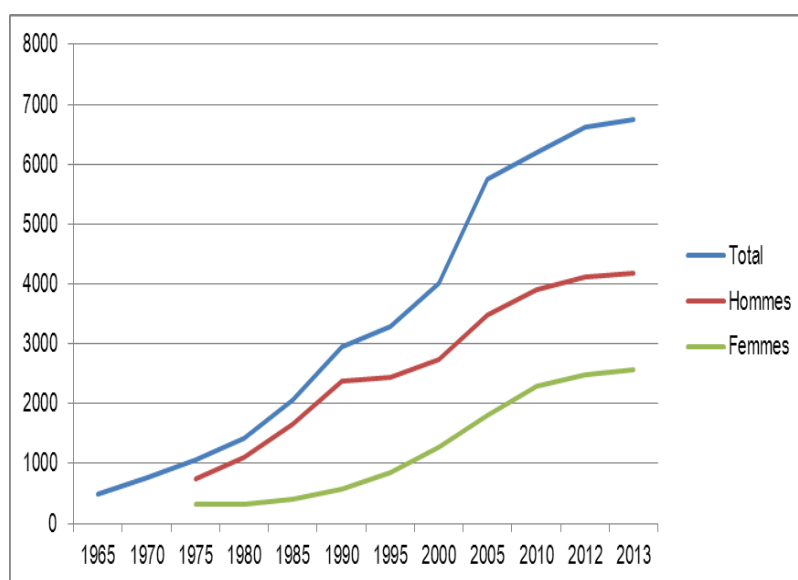
Selon les données les plus récentes de l'ODM, à fin août 2013, un total de 6'757 Tunisiens habitent en Suisse, soit 4'190 hommes (62.6%) et 2'567 femmes (37.4%)⁹.

Tableau 2.3 Nombre de Tunisiens/Tunisiennes en Suisse (1965-2013)¹⁰

	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2012	2013*
Total	498	768	1'055	1'428	2'062	2'945	3'285	4'012	5'740	6'192	6'609	6'757
Hommes	----	----	743	1'112	1'659	2'368	2'438	2'732	3'474	3'898	4'125	4'190
Femmes	----	----	316	316	403	577	847	1'280	1'796	2'294	2'484	2'567

*/ Date : août 2013

Source : Office fédéral des migrations (ODM), Service de la statistique des étrangers, chiffres extraits le 18 octobre 2013.

Graphique 2.1 Evolution de l'immigration tunisienne en Suisse par genre (1965-2013)

Source: Office fédéral des migrations (ODM), Service de la statistique des étrangers

⁸ Les totaux indiqués correspondent aux «résidents permanents», soit des Tunisiens qui ont séjourné un minimum de 12 mois. Les totaux correspondent aux personnes qui sont de nationalité tunisienne.

⁹ Effectif de la population résidente permanente.

¹⁰ Les totaux indiqués correspondent aux «résidents permanents», soit des Tunisiens qui ont séjourné un minimum de 12 mois. Les totaux correspondent aux personnes qui sont de nationalité tunisienne.

2.2 Portrait des Tunisiens en Suisse

Selon les données de l'ODM, le total de 6'757 Tunisiens qui, en août 2013, résident en permanence en Suisse, se répartit comme suit:

- 4'190 (62%) hommes, 2'567 (38%) femmes
- 2'679 (40%) ont un permis de résidence temporaire, 4'041 (59%) détiennent un permis de résidence permanent et 37 (1%) restent pour une période égale ou inférieure à 12 mois
- 305 sont sans-papiers
- 1'375 sont nés en Suisse (668 hommes, 707 femmes)
- 4'010 sont mariés (2'546 hommes, 1'464 femmes)
- 1'886 ont épousé une personne de nationalité suisse (1'388 hommes, 498 femmes)
- 1'523 ont 20 ans ou moins, 5'234 ont plus de 20 ans (cf. Tableau 2.4)

Tableau 2.4 Nombre de personnes de nationalité tunisienne, résidentes permanentes en Suisse par tranche d'âge et genre (août 2013)

	Total	Hommes	Femmes
0-6 ans	776	371	405
7-15 ans	567	274	293
16-20 ans	180	103	77
Total <20 ans	1'523	748	775
Total >20 ans	5'234	3'442	1'792
<i>Total</i>	6'757	4'190	2'567

Source: Office fédéral des migrations (ODM), Service de la statistique des étrangers, chiffres extraits le 18 octobre 2013.

Les statistiques officielles ne fournissent pas d'information concernant le domaine d'occupation ou le niveau d'éducation des Tunisiens/Tunisiennes en Suisse¹¹. Nous pouvons cependant affirmer que la CTRS est très variée et qu'elle inclut des personnes de divers profils professionnels et niveaux d'éducation. Comme le montre ce rapport dans la prochaine section, leur immigration en Suisse est basée sur une multitude de raisons, dont les opportunités professionnelles, le regroupement familial, les études, l'oppression politique etc. Dans le cadre de ce projet, la récolte de données par le biais du questionnaire en ligne vise à contribuer à l'élaboration d'une vue d'ensemble plus complète des profils de la CTRS basée sur leurs caractéristiques individuelles et leurs compétences, ce qui permettra de compléter les données officielles.

2.3 Localisation spatiale des Tunisiens en Suisse

Les données de l'ODM pour août 2013 révèlent que les Tunisiens sont représentés dans tous les cantons de Suisse (cf. Tableau 2.5). Quatre cantons de résidence principaux reçoivent 69% du total énuméré, dans l'ordre suivant: Vaud avec 1'457 ou 21.6%, Genève avec 1'389 ou 20.6%, Berne avec 945 ou 14% et Zurich avec 885 ou 13% (cf. Tableau 2.6). Cette distribution spatiale établit que dans un premier lieu, les Tunisiens ont tendance à emménager dans les régions francophones ou bilingues, à l'exception de Zurich. Néanmoins, une analyse plus approfondie est nécessaire pour identifier ce qui influence les Tunisiens dans le choix de leur canton de résidence, qu'il s'agisse de raisons individuelles et familiales, de facteurs contextuels ou encore de l'impact des motifs de migration.

¹¹ Cette information doit être demandée aux cantons individuels.

Table 2.5 Nombre de personnes de nationalité tunisienne, résidentes permanentes en Suisse par canton de résidence (août 2013)

	Total	Hommes	Femmes
Vaud	1'457	888	569
Genève	1'389	869	520
Berne	945	573	372
Zurich	885	560	325
Neuchâtel	354	221	133
Fribourg	326	205	121
Saint-Gall	205	118	87
Bâle-Ville	165	102	63
Valais	151	95	56
Argovie	148	93	55
Tessin	139	93	46
Lucerne	125	76	49
Soleure	110	67	43
Bâle-Campagne	100	68	32
Schaffhouse	58	33	25
Thurgovie	55	37	18
Grisons	41	25	16
Jura	35	22	13
Zoug	34	16	18
Schwyz	13	10	3
Appenzell Rh.-Ext.	6	5	1
Nidwald	5	5	0
Glaris	5	5	0
Uri	4	3	1
Obwald	1	1	0
Appenzell Rh.-Int.	1	0	1
<i>Total</i>	<i>6'757</i>	<i>4'190</i>	<i>2'567</i>

Source: Office fédéral des migrations (ODM), Service de la statistique des étrangers, chiffres extraits le 8 novembre 2013

Table 2.6. Les quatre cantons suisses de résidence principale de la CTRS (août 2013)

	Total	% du total
Vaud	1'457	21.6%
Genève	1'389	20.6%
Berne	945	13.9%
Zurich	885	13.0%
<i>Total 4 cantons</i>	<i>4'676</i>	<i>62.2%</i>

Source: Office fédéral des migrations (ODM), Service de la statistique des étrangers

2.4 Acquisition de la nationalité suisse

Le Tableau 2.7 ci-dessous résume l'évolution de l'acquisition de la nationalité suisse par les Tunisiens/Tunisiennes depuis 2000. En décembre 2012, un total de 278 Tunisiens/Tunisiennes avaient acquis la nationalité suisse, dont:

- 173 hommes, 105 femmes
- 128 célibataires
- 79 ont épousé une personne de nationalité suisse

Tableau 2.7 Nombre de naturalisations en Suisse des Tunisiens/Tunisiennes en fonction du genre (2000-2012)

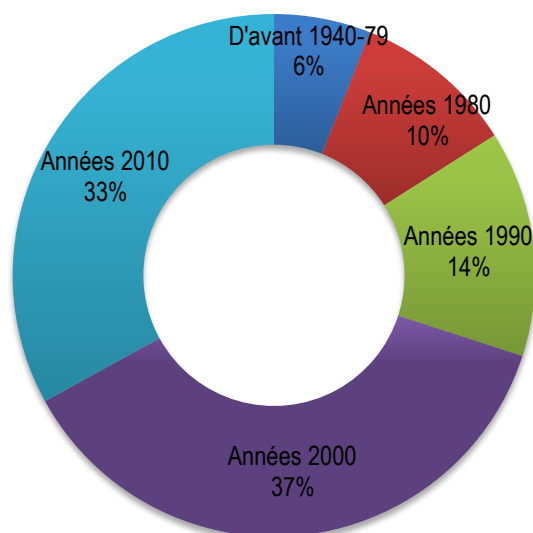
	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
Total	193	209	174	265	220	234	278
Hommes	135	134	110	182	124	140	173
Femmes	58	75	64	83	96	94	105

Source: Office fédéral de la statistique (OFS), STAT-TAB, chiffres extraits le 8 novembre 2013

3. Trajectoires migratoires

L'arrivée en Suisse des Tunisiens/Tunisiennes né-e-s à l'étranger s'étend pour les deux échantillons (les participant-e-s au questionnaire en ligne et les personnes interviewées) sur une période allant d'avant 1940 à 2013. Toutefois, nous observons une augmentation des arrivées à partir des années 2000 et surtout dès 2010 (cf. Graphique 3.1).

Graphique 3.1 : Période d'arrivée en Suisse



Source : enquête en ligne et entretiens individuels

Quelle que soit la période d'arrivée en Suisse, les raisons principales de cette venue sont les suivantes : les opportunités professionnelles (exemple, un poste de travail dans une organisation internationale), le regroupement familial, les études, l'oppression politique (en particulier pendant le régime de Ben Ali), la précarité de vie en Tunisie (surtout pour ceux issus de milieux sociaux modestes) et le hasard¹². Une première analyse des trajectoires migratoires permet de mettre en lumière trois thèmes principaux : a) la prise de risque, b) la mobilité et les réseaux sociaux et c) le retour en Tunisie.

3.1 La prise de risque

La « prise de risque » à travers la migration est plus significative dans les récits de deux groupes spécifiques de la CTRS : les réfugiés politiques et ceux issus de milieux sociaux modestes. Pour les premiers, elle est la conséquence de l'oppression politique du régime de Ben Ali.

« Mon père ne voulait pas que je parte. Finalement il a compris que si je restais, c'était la prison pour moi. Je suis donc parti. J'ai vécu 22 ans en exil » (membre de la CTRS).

¹² Une analyse plus approfondie est nécessaire pour déterminer l'interaction entre les motifs de migration des Tunisiens et leur année d'arrivée, ainsi que pour identifier les facteurs contextuels en Tunisie et en Suisse susceptibles d'avoir influencé leur décision de migrer.

Pour les seconds, la « prise de risque » dans le cadre de la migration a trait aux conditions de vie difficiles en Tunisie, en particulier dans les régions défavorisées. Elle concerne des jeunes hommes issus de milieux sociaux modestes qui grâce au départ en Europe et en Suisse arrivent à subvenir aux besoins de leur famille en Tunisie.

« Il n'y avait pas grand-chose dans le pays à l'époque. Alors je suis parti seul à l'âge de 17-18 ans. J'ai beaucoup aidé ma famille. Maintenant on est tous bien. On a nos biens en Tunisie. Ma petite sœur a au moins un appartement. (...) J'ai acheté une villa à ma mère, je l'entretiens avec 200-300 dinars par mois (...) Avant on habitait tous dans un gourbi en paille » (membre de la CTRS).

Le transfert de fonds apparaît comme dominant dans le récit des migrants issus de milieux sociaux modestes. Ce transfert est dédié aux dépenses quotidiennes et à l'amélioration des conditions de vie de la famille en Tunisie. Le transfert de fonds est moins important dans le témoignage des classes moyennes et supérieures de la CTRS (cf. Section 6.3.1). Pour certaines personnes de ces classes, la venue en Suisse s'inscrit dans une étape courte de la carrière professionnelle. Pour les résidents permanents¹³ de toutes les classes sociales, la Suisse est devenue le pays d'attache principal (cf. Section 4). Cependant, le statut de « résident permanent » donne aussi la possibilité de trajectoires de vie et familiales multi-sites.

En effet, ce statut est garant d'une sécurité - celle de pouvoir retourner en Suisse - nécessaire au développement de projets personnels, professionnels et familiaux dans d'autres pays. Par conséquent, les trajectoires migratoires des Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s permanent-e-s révèlent à la fois une recherche de sécurité personnelle et professionnelle et des liens importants en Suisse et dans d'autres pays. La « prise de risque » pour ceux-ci, notamment dans le cadre d'un projet de retour temporaire en Tunisie, est faible et sciemment évaluée (cf. Section 6.3.4).

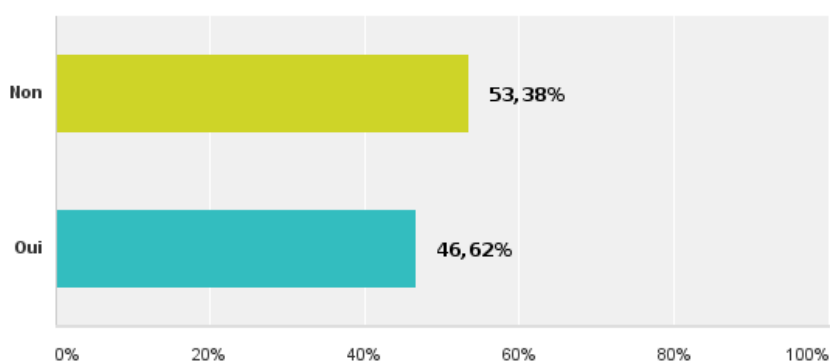
3.2 Mobilité et réseaux sociaux multi-sites

La mobilité des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse est importante comme le montre le Graphique 3.2 ci-dessous.

Graphique 3.2 : Mobilité des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse

Q16 Avant votre installation en Suisse, avez-vous vécu dans d'autres pays que la Tunisie pendant un mois ou plus?

Répondues : 148 Ignorées : 44



Source: enquête en ligne

¹³ Ceux ayant obtenu un permis C ou la nationalité suisse.

Plus de 46% des participants (69 sur 148 personnes) de l'enquête en ligne affirment leur installation dans d'autres pays que la Tunisie avant leur venue en Suisse. Cette mobilité confirme les trajectoires de vie et familiales multi-sites des membres de la CTRS. De plus, les résultats sur la diversité des pays de résidence avant la Suisse laissent présager des réseaux sociaux de cette communauté dans différentes régions du monde (cf. Tableau 3.1).

Tableau 3.1: Pays de résidence des membres de la CTRS avant la Suisse

Amérique	Europe	Afrique subsaharienne	Région MENA
Canada	Finlande	Mali	Yémen
Etats-Unis	Suède	Burkina Faso	Jordanie
Argentine	Yougoslavie	Côte d'Ivoire	Syrie
	Pologne	Soudan	Liban
	Allemagne		Arabie Saoudite
	Royaume Uni		Koweït
	Belgique		Mauritanie
	Espagne		Egypte
	Italie		Maroc
	France		Lybie
			Algérie

Source : enquête en ligne

Lors des entretiens individuels, ces réseaux paraissent non seulement favorables à la migration mais aussi au développement de carrières professionnelles et à la mise en œuvre de projets d'investissement ou d'entrepreneuriat avec des financements également multi-sites¹⁴. Les trajectoires migratoires sont donc influencées par les relations sociales des membres de la CTRS hors du pays non exclusivement avec des Tunisiens/Tunisiennes.

Quant à l'importance des réseaux sociaux pour les carrières professionnelles, elles ne concernent pas exclusivement des fonctionnaires internationaux qui sont par ailleurs minoritaires dans nos échantillons mais toutes les catégories sociales et professionnelles y compris les étudiants. Les relations sociales multi-sites des membres de la CTRS (en Suisse, en Tunisie et dans d'autres pays également) sont donc une piste d'investigation à privilégier pour la suite de l'étude.

3.3 Le retour en Tunisie

L'idée d'un retour permanent en Tunisie est peu présente dans les récits recueillis. Cette tendance a trait à des questions structurelles en Suisse (la qualité de vie et les opportunités professionnelles) comme en Tunisie (les opportunités professionnelles limitées, la crise économique, et le climat politique instable lié à la fin de la dictature, la révolution et la transition démocratique) et à l'incidence de la mobilité de la CTRS. Le parcours professionnel, l'âge, la durée et le titre de séjour des Tunisiens sont autant de facteurs déterminants et de raisons pour rester en Suisse.

L'absence de projet de retour n'entrave pas l'attachement des membres de la CTRS à la Tunisie et également à la Suisse (cf. Sections 4 et 6). En effet, les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse ont un sentiment d'appartenance et de liens dans différents pays. Le retour temporaire (ou migration circulaire) en Tunisie est un champ de recherche à considérer dans le cas des migrants tunisiens notamment à travers les relations sociales, les compétences et profils professionnels pouvant intervenir dans des projets et opportunités de retour. Il conviendra d'analyser plus en détail les principaux facteurs influant sur un retour éventuel des membres de la CTRS selon les différents profils individuels.

¹⁴ Voir: Cassarino, J.P. (2000). *Tunisian new entrepreneurs and their past experiences in migration in Europe. Resource mobilization, networks, and hidden disaffection* (Aldershot : Ashgate).

4. Expériences en Suisse

L'analyse de la situation et des expériences de vie des membres de la CTRS est essentielle à la compréhension des possibilités d'investissement et d'entrepreneuriat en Tunisie. Ce postulat repose sur l'hypothèse que la mobilisation des ressources par les migrants ne dépend pas uniquement de leur profil personnel, de leur formation ou de leur activité professionnelle, mais également de l'environnement et des opportunités qu'offrent tant leur pays d'accueil que celui d'origine.

Pour mesurer les expériences vécues par les Tunisiens/Tunisiennes en Suisse, il convient d'observer leur niveau de satisfaction par rapport aux conditions de vie et aux opportunités d'emploi et de formation dans leur pays d'accueil. Les facteurs d'intégration culturelle et professionnelle en Suisse doivent également être pris en compte, notamment l'accès au marché du travail, la connaissance de la langue locale, la participation à des associations et/ou des organisations locales, le statut de résidence et le sentiment d'appartenance. Les sections suivantes présentent quelques observations qualitatives et quantitatives sur le vécu des membres de la CTRS en Suisse.

4.1 Degré de satisfaction par rapport aux conditions locales

Les participants de l'enquête ont été invités à classer huit facteurs concernant la qualité de vie en Suisse, en lien avec leur environnement socio-économique et professionnel et les opportunités existantes (cf. Graphique 4.1).¹⁵

De manière générale, on constate que la majorité des Tunisiens/Tunisiennes de Suisse portent un regard positif sur leur pays de résidence, particulièrement en matière d'emploi, de formation académique et de recherche, de qualité du système social, des infrastructures et de l'environnement de vie. Cependant, beaucoup d'entre eux/elles considèrent qu'il est difficile d'y faire des affaires et d'entreprendre. La possibilité de s'intégrer, la tolérance envers les étrangers et l'accès à un permis de résidence et de travail ont également reçu des évaluations négatives.

La plupart des participants considère avoir de meilleures conditions de vie en Suisse qu'en Tunisie en termes de salaires, d'opportunités professionnelles et de carrière, d'égalité des chances entre hommes et femmes, d'honnêteté et d'intégrité des politiciens, de qualité des systèmes sociaux, éducatifs et culturels, d'environnement de vie ainsi que de meilleures perspectives d'avenir pour leurs enfants. En revanche, la vie sociale est généralement jugée plus attrayante en Tunisie qu'en Suisse. Il convient de souligner que pour 32% des participants (48 personnes), les opportunités de faire des affaires sont meilleures en Tunisie qu'en Suisse.

Si certains Tunisiens/Tunisiennes interrogé-e-s apprécient le contexte helvétique pour la liberté, l'éventail de choix et d'apprentissage qu'il offre, ce qui leur permet d'ailleurs de développer des compétences personnelles et/ou professionnelles, d'autres ne considèrent la Suisse que comme un lieu de travail.

« Ce qui est bien ici, c'est que l'on a toujours la chance d'apprendre de nouvelles choses. Ici, j'ai pu travailler, connaître une autre mentalité, d'autres gens. Cela a fait grandir mon expérience dans mon domaine professionnel et dans le contact social avec les gens. J'ai connu des mentalités et des religions différentes, cela a renforcé mon expérience de vie » (membre de la CTRS).

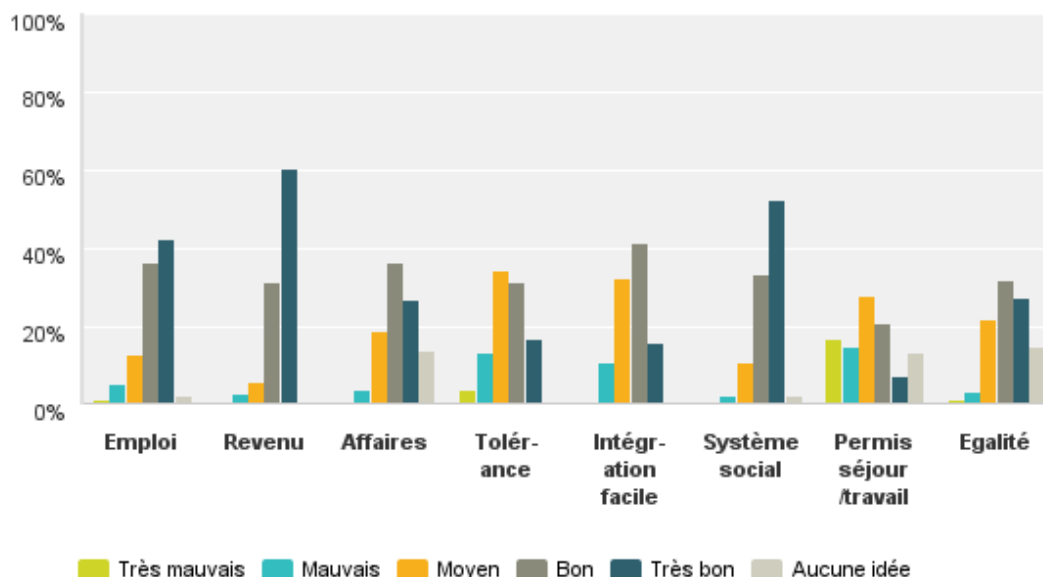
« Ici, c'est la routine. Tu travailles, tu dors, tu travailles, tu dors. Toute la journée, c'est la même chose, beaucoup de stress. On ne vit pas une belle vie ici en Europe » (membre de la CTRS).

¹⁵ Ces huit facteurs sont: emploi/opportunités de carrière, niveau de revenu, opportunités pour les affaires, tolérance envers les étrangers, intégration facile auprès de la population locale, systèmes social, éducatif et de santé, facilité à obtenir un permis de séjour et de travail et égalité d'opportunités entre homme et femme.

Graphique 4.1: Evaluation des conditions locales

Q23 Sur la base de vos expériences, quelles sont vos appréciations concernant les caractéristiques du contexte suisse décrites ci-dessous?

Répondues : 151 Ignorées : 41



Source: enquête en ligne

Certains Tunisiens/Tunisiennes interrogé-e-s soulignent leurs difficultés à établir des contacts ou à s'entendre avec la population locale lors de leur arrivée en Suisse. Ils/elles ont ressenti une certaine distance culturelle de la part de la population locale et, dans certains cas, des attitudes racistes. Ces difficultés ainsi que les problèmes rencontrés requièrent cependant une analyse plus détaillée.

« La culture, ça c'est tout différent. Même les gens et les mentalités, on n'est pas les mêmes. On réfléchit tout différent. On n'a pas la même culture, pas la même religion. Ça c'est un peu difficile quand même. Mais si on veut, on peut » (membre de la CTRS).

« A l'époque, je me demandais si la Suisse était vraiment raciste. L'interdiction des minarets m'a donné un véritable choc. J'avais une image de la Suisse qui était plutôt ouverte, accueillante, qui accepte tout le monde. Puis, tout d'un coup, on interdit les minarets. On a le sentiment que les Suisses sont allés très loin avec cette loi » (membre de la CTRS).

4.2 Accès au marché du travail et activités entrepreneuriales

L'accès au marché du travail joue un rôle central aussi bien dans l'intégration des membres de la CTRS en Suisse que dans leur capacité à investir dans leur pays d'origine. La majorité des Tunisiens/Tunisiennes interrogé-e-s est actuellement satisfaite de son salaire et position professionnelle. Ils/elles considèrent que leur position professionnelle est en adéquation avec leurs compétences et qualifications. Toutefois, certains éprouvent des difficultés à entrer sur le marché du travail. Le manque d'expérience professionnelle, le réseau social limité, le titre de séjour précaire, l'obstacle de la langue, les possibilités d'emplois limitées pour les étrangers sont autant de barrières en Suisse qui affectent surtout les membres de la CTRS moins qualifiés ou récemment diplômés.

L'intégration des jeunes diplômés internationaux dans le marché du travail local constitue une problématique centrale du contexte actuel de la migration qualifiée. Les politiques migratoires du pays hôte, ainsi que l'environnement local, orientent habituellement le choix de l'étudiant-e étranger/étrangère à la fin de sa formation : rester sur le lieu d'obtention du diplôme, émigrer dans un pays tiers ou rentrer dans son pays d'origine.

Plusieurs participants ont souligné l'intérêt limité de la Suisse concernant l'insertion professionnelle des jeunes migrant-e-s diplômé-e-s d'institutions suisses. Cette perception mérite une attention particulière à deux niveaux. D'une part, les expériences cumulées par les Tunisiens/Tunisiennes à travers leurs études et leur vie professionnelle en Suisse représentent des ressources précieuses en termes de capacités, de réseaux professionnels et de capital social dont la Tunisie pourrait bénéficier. D'autre part, dans le contexte compétitif mondial actuel et compte tenu de la faible probabilité que ces diplômé-e-s rentrent en Tunisie en raison de leur propension à la mobilité, des pays tiers aux politiques migratoires dynamiques pourraient tirer profit des investissements de la Suisse dans la formation des jeunes talents tunisiens.

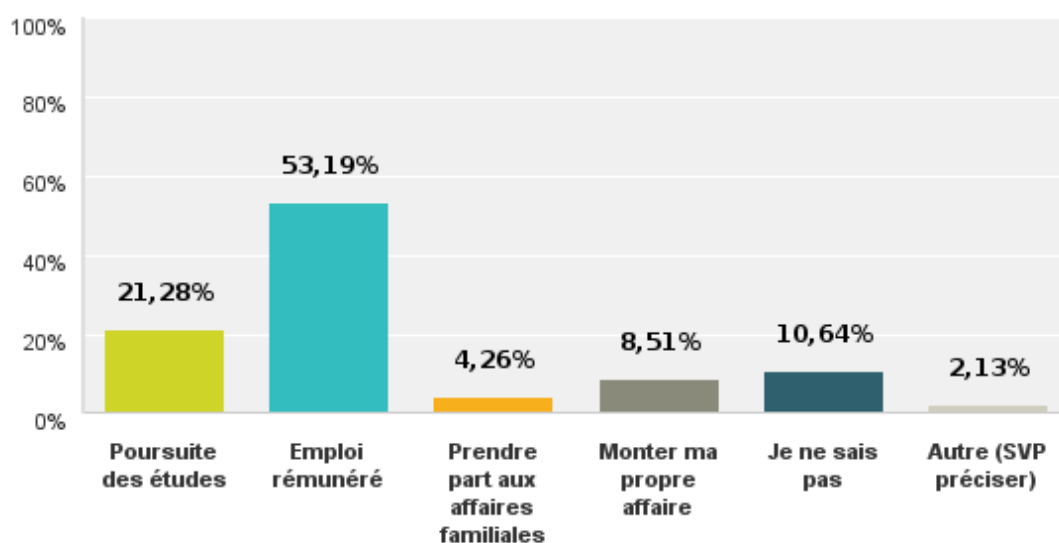
« Je connais pas mal de réseaux tunisiens en Allemagne. La plupart y travaillent après leur diplôme. Il faut prendre en considération que la législation en Allemagne est plus favorable à cette démarche-là, après sept ans de domiciliation, l'étudiant a droit à la nationalité allemande. Cela favorise la politique de recrutement de cerveaux formés en Allemagne. Alors que pour la Suisse ce n'est pas une priorité » (membre de la CTRS).

Les résultats montrent que sur 53% (25 personnes) des 47 étudiant-e-s tunisien-ne-s désirant trouver un travail après leurs études actuelles (cf. Graphique 4.2), aucun-e ne prévoit de le faire en Tunisie, 64% (16 personnes) pensent travailler en Suisse et 36% (9 personnes) dans un pays tiers.

Graphique 4.2: Projet des étudiants tunisiens après avoir achevé leur formation

Q43 Quel est votre projet après la fin de votre diplôme d'études ou de votre formation actuelle?

Répondues : 47 Ignorées : 145



Source: enquête en ligne

Plusieurs membres de la CTRS, dont des femmes, ont créé leur propre entreprise. Ils sont actifs dans des secteurs divers : entreprise de taxi, salon de beauté ou de coiffure, café-bar, bâtiment, énergie solaire, etc. Toutefois, il faut relever deux types d'engagements entrepreneuriaux distincts : les entreprises initiées par des Tunisiens/Tunisiennes hautement qualifié-e-s et celles créées par des Tunisiens/Tunisiennes avec une formation de base et des ressources financières modestes (essentiellement dans les secteurs de la vente, des services et des métiers manuels).

Au-delà de ces différences, les deux modèles d'entrepreneurs ont en commun une prise de risques initiale élevée et le soutien de leurs réseaux sociaux qui, dans certains cas, compensent la faiblesse du capital initialement investi. Certains d'entre eux complètent leurs activités entrepreneuriales et, par conséquent, leur revenu, par un emploi annexe. Dans certains cas, ces activités sont liées à des études ou à une formation en Suisse. Le profil des entrepreneurs tunisiens de Suisse révèle une capacité élevée à innover et à prendre des risques :

« Cela fait quatre- cinq ans que j'ai le magasin et tout va bien. Comme vous le voyez, c'est assez petit. J'ai commencé avec un tout petit capital. C'est difficile, mais sans risque on ne peut rien faire. Il faut prendre un peu de risque dans la vie et croire en soi-même » (membre de la CTRS).

Il conviendrait d'étudier plus en détail les facteurs pouvant influencer le profil entrepreneurial des membres de la CTRS en lien avec leur capital social, les raisons de leur migration et le contexte du pays. L'influence des caractéristiques individuelles (genre, statut civil, situation familiale, niveau de formation, etc.) des Tunisiens/Tunisiennes sur la probabilité d'exercer une activité indépendante mériterait également une attention plus particulière.

4.3 Connaissances des langues locales

La connaissance de la langue locale est un élément crucial pour une intégration sociale et culturelle réussie. La possibilité de communiquer ne constitue généralement pas un problème pour les membres de la CTRS résidant en Suisse romande. En effet, leur maîtrise du français leur permet de communiquer facilement avec la population autochtone. A l'inverse, leurs homologues installés en Suisse alémanique doivent faire l'effort d'apprendre l'allemand (et/ou le suisse-allemand) non seulement pour communiquer mais aussi pour pouvoir travailler.

La grande majorité des membres de la CTRS sont ainsi plurilingues. Leurs compétences linguistiques résultent de leur formation, de leur secteur d'activité et, dans une moindre mesure, de leur âge et de leur origine en Tunisie (région urbaine ou rurale). Certain-e-s Tunisiens/Tunisiennes actif-ve-s dans le secteur du tourisme avaient une bonne connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais avant leur venue en Suisse.

Les jeunes Tunisiens/Tunisiennes inscrit-e-s dans des institutions académiques et de recherche de niveau international ainsi que leurs aîné-e-s travaillant dans des organisations internationales (OI) ou des multinationales parlent également couramment anglais. Dans l'ensemble, les membres de la CTRS possèdent de très bonnes compétences linguistiques et considèrent rarement la langue comme une barrière au niveau professionnel.

« Pour pouvoir vivre dans un canton allemand, on a besoin de la langue pour vivre, travailler et communiquer avec les gens. La plupart des Tunisiens qui vivent dans un canton allemand ont un lien avec le tourisme en Tunisie. Pour cette raison, ils parlent un peu, voire couramment l'allemand » (membre de la CTRS).

Les Tunisiens/Tunisiennes comptent sur la valeur ajoutée que leur apporte la connaissance de l'arabe, en plus du français et de l'anglais, afin d'obtenir de bonnes positions dans des organisations internationales et des multinationales en Suisse et à l'étranger.

Il arrive que des membres de la CTRS (économistes, ingénieurs, financiers) représentent les intérêts d'entreprises suisses dans la région MENA, où ils/elles sont principalement chargé-e-s d'ouvrir de nouveaux marchés. D'autres

possèdent des postes à responsabilités moyennes ou élevées dans des organisations internationales à Genève et à l'étranger.

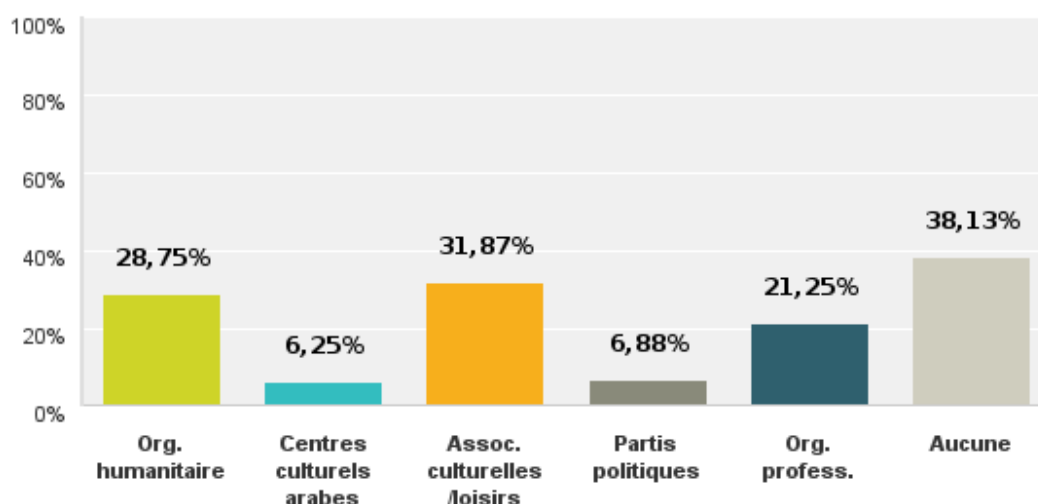
4.4 Participation à des associations et organisations locales

L'intégration des Tunisiens/Tunisiennes en Suisse repose également sur les contacts qu'ils/elles développent au travers de leur participation à des associations locales. La majorité des participants de l'enquête (62% ou 98 personnes) est ainsi affiliée à une ou plusieurs des structures suivantes: organisations culturelles, de loisirs, humanitaires et/ou de coopération au développement, centre culturel arabe, associations professionnelles (cf. Graphique 4.3). Dans la majorité des cas, les personnes qui ne sont membres d'aucune association, manifestent un certain désintérêt envers de tels engagements ou un manque de temps.

Graphique 4.3: Affiliation à des organisations locales

Q19 En Suisse, êtes-vous affilié-e à une ou plusieurs des organisations suivantes:

Répondues : 160 Ignorées : 32

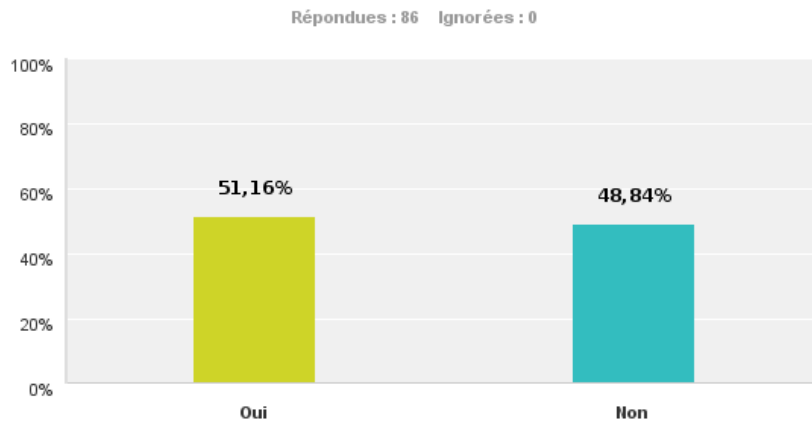


Source: enquête en ligne

Parmi les membres de la CTRS, les hommes ont plus tendance à participer à des activités communautaires locales (71%) que les femmes (60%). Cette disparité se retrouve dans la participation des membres de la CTRS aux associations ou réseaux de migrants tunisiens en Suisse. Si la majorité d'entre eux (58% ou 93 personnes) ne participe à aucun de ces regroupements, les hommes (51%) y sont cependant plus actifs comparativement aux femmes (32%) (cf. Graphique 4.4 et Graphique 4.5).

Graphique 4.4: Affiliation à des associations de la CTRS (hommes)

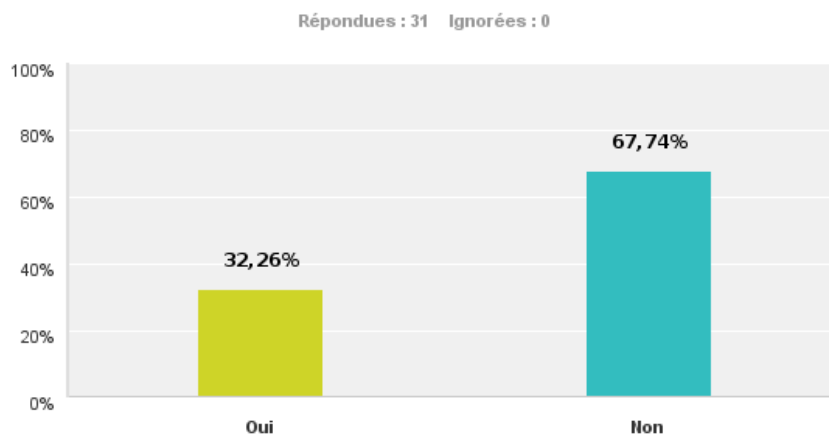
Q20 En Suisse, êtes-vous affilié-e à un ou plusieurs réseaux de migrants tunisiens, associations et/ou organisations regroupant principalement des Tunisiens/Tunisiennes?



Source: enquête en ligne

Graphique 4.5: Affiliation à des associations de la CTRS (femmes)

Q20 En Suisse, êtes-vous affilié-e à un ou plusieurs réseaux de migrants tunisiens, associations et/ou organisations regroupant principalement des Tunisiens/Tunisiennes?



Source: enquête en ligne

Au-delà de la participation formelle à des associations de Tunisiens/Tunisiennes, la majorité des participants (98% ou 147 personnes) échangent régulièrement avec d'autres membres de la CTRS de manière privée. Ces liens d'amitié et de solidarité se traduisent par des rencontres hebdomadaires ou journalières.

Les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse considèrent que les liens entre membres de la CTRS se sont intensifiés depuis la révolution, les amenant à se rencontrer plus régulièrement pour parler de la situation politique en Tunisie. La fin de la dictature conjuguée au symbole positif qu'incarne la Tunisie comme berceau du printemps arabe sont des éléments de

fierté nationale et d'affirmation de l'identité tunisienne chez les membres de la CTRS. Par ailleurs, certains participants ont l'habitude de se rencontrer dans les centres culturels arabes lors des cérémonies et fêtes religieuses.

4.5 Statut de résidence et sentiments d'appartenance

Nous nous sommes intéressées au sentiment d'appartenance des membres de la CTRS à la Suisse et à la Tunisie, ainsi qu'à l'influence de leur statut de résidence et de la durée de leur séjour sur ce sentiment. En effet, le titre et la durée de séjour à l'étranger influencent le sentiment d'appartenance à une région géographique et à une société données. Ces deux dimensions influencent à leur tour le niveau d'intégration dans la société du pays hôte et les liens avec le pays d'origine.

A présent, les données recueillies montrent une corrélation positive entre durée du séjour en Suisse et sentiment d'appartenance à ce pays. Cependant, cette interdépendance ne se fait pas aux dépens des liens et de la loyauté des membres de la CTRS envers la Tunisie. Leurs témoignages dévoilent effectivement un sentiment d'appartenance aux deux pays voire à d'autres pays. En tant qu'acteurs transnationaux, ils ressentent ainsi un attachement à leur pays d'accueil, à celui d'origine, ainsi qu'à tout autre lieu où ils auraient établi des liens.¹⁶ Les identités et les appartenances multiples des membres de la CTRS se sont notamment traduites par les propos suivants :

« Je suis content aussi en Tunisie. Parce que je suis Suisse-Tunisien, comme ça, je suis dans les deux pays » (membre de la CTRS).

« Pour moi, il serait difficile de rentrer en Tunisie surtout parce qu'il n'y a pas de mélange. Moi, j'ai besoin du mélange pour vivre. C'est difficile de ne vivre qu'avec sa nationalité. (...) Je me sens une citoyenne du monde » (membre de la CTRS).

Dans le cadre de notre définition de la CTRS, les membres de cette communauté peuvent être regroupés en trois catégories selon leur statut de résidence : 1) les Tuniso-Suisses, 2) les Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s permanent-e-s, et 3) les Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s non-permanent-e-s. Bien que les membres de la CTRS possèdent des permis de résidence divers, leur statut de résident formel et leur(s) nationalité(s) ne limitent généralement pas leur sentiment d'appartenance à la Tunisie ou à la Suisse. En d'autres termes, bien que leur appartenance formelle puisse être créée par le statut que leur donne leur(s) nationalité(s) ou permis de résidence, l'attachement à leurs pays d'accueil et d'origine est construit de manière indépendante. Les récits des membres de la CTRS montrent comment les Tunisiens/Tunisiennes négocient constamment leurs identités et appartenances plurielles :

« Je n'ai aucune identité. Je suis Tunisienne sur le papier, mais en Tunisie je ne suis pas Tunisienne et je ne suis pas Suisse en Suisse » (membre de la CTRS).

Certaines études ont montré que la vie permanente et l'intégration d'un migrant dans un pays étranger ne donne pas nécessairement lieu à un affaiblissement des liens avec la famille et la communauté du pays d'origine¹⁷. D'après nos observations, le sentiment d'appartenance à la Tunisie est très élevé parmi les membres de la CTRS, quel que soit leur titre de séjour officiel ou la durée de leur séjour à l'étranger. Selon les résultats du questionnaire, 98% (108 personnes) des membres de la CTRS considèrent que le fait d'être Tunisien/Tunisienne est une composante importante de leur identité. L'identité tunisienne leur permet de s'identifier à et de se sentir proche de leur pays d'origine. Même sans y vivre, ils maintiennent ainsi des liens affectifs, économiques et/ou professionnels forts avec la Tunisie.

¹⁶ Voir: Levitt, P. et Glick-Schiller, N. (2004). 'Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society'. *International Migration Review*, 38(3), 1002-1039. Voir aussi: Kofman, E. (2005). 'Figures of the cosmopolitan. Privileged nationals and national outsiders'. *Innovation*, 18(1), 83-97.

¹⁷ Voir: Portes, A., Haller, W. et Guarnizo, L. (2002). 'Transnational entrepreneurs: An alternative form of immigrant economic adaptation'. *American Sociological Review*, 67(2), 278-98.

« Je n'ai rien contre la Suisse, c'est un défi personnel. Je suis plus Suisse que Tunisien mentalement parlant et de cœur, mais je suis Tunisien d'origine et je reste Tunisien d'origine » (membre de la CTRS).

En parallèle, l'attachement des membres de la CTRS à la Suisse diffère en fonction des raisons de leur migration et de leur venue en Suisse, et aussi selon leur profil personnel et leur activité. Les témoignages des membres de la CTRS interrogés suggèrent différents types de liens affectifs avec la Suisse sur lesquels se construit leur sentiment d'appartenance:

« Je suis présente ici et je participe à la vie sous toutes ses formes : je suis productive, je suis une « valeur ajoutée » à cette société. J'ai les mêmes droits et les mêmes acquis que les autres » (membre de la CTRS).

« Si demain je suis appelé à aller défendre la Suisse contre une attaque, j'irai tout de suite ; je me sens autant Suisse que les Suisses. Je me sens vraiment intégralement partie de la Confédération, de cet esprit suisse d'ouverture, je me sens chez moi. Maintenant si je vais en Tunisie je vais en touriste, et ici, je rentre chez moi » (membre de la CTRS).

Il conviendrait d'étudier de manière approfondie les facteurs principaux qui façonnent le processus à travers lequel les membres de la CTRS négocient la multiplicité de leur identité et de leurs appartenances. Les relations entre liens établis et entretenus avec la Tunisie et niveau d'intégration en Suisse mériteraient également une attention plus particulière.

5. Associations de la CTRS et engagement associatif

Les pratiques et activités associatives d'une diaspora dans le pays d'accueil constituent un moyen important de réunir des efforts individuels diffus et de promouvoir une action collective capable de favoriser l'ampleur et l'impact de ses interventions dans le pays d'origine. L'intérêt des membres de la CTRS pour une action collective, qui s'est manifesté après la révolution, témoigne de leur désir de s'affirmer en tant que groupe. Les associations de la CTRS forgent des liens au sein de la diaspora. Elles permettent de fédérer la communauté tunisienne et de promouvoir le partage d'expériences et la mise en œuvre de projets collectifs en faveur de la Tunisie.

Dans cette étude, les associations de la CTRS sont celles créées et représentées par des Tunisiens/Tunisiennes résident-e-s en Suisse et dont les membres appartiennent majoritairement à cette communauté.

Des entretiens individuels ont été menés auprès de représentants des 14 associations de la CTRS basées en Suisse suivantes : Association Attanmiya, Forum des compétences tunisiennes à l'étranger (FCTE), Maison de l'Orient, Association des fonctionnaires internationaux tunisiens (AFIT), Tunes, Swiss Tunisian Think Tank (STTT), Pro Ettadhamen, Equilibre, Association des compétences tunisiennes à l'étranger (ACTE), Communauté Tunisienne de Suisse (CTS), Ezzitouna, Fondation Tuniso-Suisse d'Aide Humanitaire, Association des Tunisiens et des Tunisiennes en Suisse (ATTS), Association coopération Suisse-Tunisie pour le développement durable (CSTDD).

Cette section donne un aperçu des caractéristiques de ces associations, de leurs projets et actions, ainsi que de l'intérêt qu'elles portent à la CTRS en tant que projet.

5.1 Caractéristiques des associations

En termes d'emplacement, les associations de la CTRS rencontrées sont dominantes dans les cantons francophones (10 sur 14) et bilingues (2 sur 14). En effet, nous n'avons rencontré qu'une seule association basée en Suisse allemande (Pro Ettadhamen à Dietlikon, Zürich). Une section de l'association Ezzitouna (Fribourg) est aussi active dans les cantons suisses allemands. Les associations de la CTRS sont de dimensions variables : certaines sont des petites structures, regroupant les membres d'une même famille par exemple, et d'autres peuvent compter plus d'une centaine de membres.

Les représentants d'associations sont majoritairement des hommes. Les associations STTT et la Maison de l'Orient, toutes deux basées à Genève, sont les seules présidées par des femmes de la CTRS, l'une de ces associations est composée de 7 membres fondateurs. Le nombre de représentants jeunes (moins de 40 ans) est faible parmi ces associations (5 sur 14 : STTT, Tunes, Attanmiya, ACTE et CSTDD).

Le niveau de participation de Tunisiens dans des associations de la CTRS donne une indication de leur intérêt pour une action collective en faveur de leur communauté et de leur pays d'origine. A cet égard, le questionnaire en ligne fournit des informations sur l'attachement aux associations de la CTRS et sur le niveau de participation. Par ailleurs, les résultats préliminaires montrent que plus de 42% des personnes (sur un total de 158 personnes) affirment leur appartenance à une ou plusieurs associations regroupant principalement des Tunisiens/Tunisiennes en Suisse. Quant à leur degré d'engagement dans celles-ci, 27% font partie du comité de gestion ou de direction et 73% sont des membres.

Une caractéristique importante des associations de la CTRS est leur création récente, c'est-à-dire depuis la révolution (janvier 2011), à l'exception de quelques-unes. Cette création récente témoigne, d'une part, de l'intérêt des membres de la CTRS envers la Tunisie, de leur engagement dans la vie publique de leur pays d'origine et du désir d'agir dans le contexte actuel post-dictature. Ainsi, un élan de solidarité réunissant des membres de la CTRS donne naissance à des actions en Tunisie et à des projets associatifs.

« Nous étions choqués par ce que nous avons vu en rentrant en Tunisie. Il y a l'image touristique qui est très belle dans les médias, mais dans la réalité c'est la catastrophe dans les quartiers, les villages, partout. Cela nous pousse à faire quelque chose. (...) La première chose qu'on a trouvée très facile à faire c'est de ramasser des vêtements en bon état et les envoyer en Tunisie. (...) Beaucoup d'associations se sont formées en Suisse après la révolution » (représentant d'association).

Cette création récente montre, d'autre part, une certaine réserve à l'égard de toute action collective pendant les années du régime de Ben Ali. En effet, plusieurs personnes interviewées évoquent les pratiques de contrôle et les menaces du régime sur le territoire helvétique. Ces pratiques ont pour conséquence le désengagement des membres de la CTRS.

« Tout le monde ici tremblait devant Ben Ali, y compris les Ambassadeurs (...) J'organisais des soirées, des tournois entre Tunisiens et équipes suisse, portugaise et espagnole. J'ai fait cela jusqu'en 1998 et après j'ai arrêté car j'ai vu que le gouvernement de Ben Ali profitait un peu de ces activités » (représentant d'association).

« Nous avons essayé une première réunion pour rassembler les Tunisiens. C'était à l'hôtel des Pâquis en 1979. Mais après, j'ai vu que le gouvernement a tout essayé pour politiser cette association. Donc personnellement, je me suis retiré. Ça a duré deux ans puis ça s'est arrêté » (représentant d'association).

Ainsi, peu de membres de la CTRS mènent des actions visibles pendant la période du régime de Ben Ali. Certains témoignages traduisent la méfiance qui régnait par le passé envers les membres de la communauté.

« Avant, si je rencontrais un Tunisien, je n'établissais pas une relation avec lui car on ne savait jamais à qui l'on avait à faire » (représentant d'association).

Certaines associations datant d'avant la révolution de 2011, dont Ezzitouna et l'ATTS, ont été fondées par des Tunisiens victimes de persécution ou luttant pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, et qui avaient la possibilité de faire entendre leur voix en Suisse et dans d'autres endroits grâce au tissu associatif. Après la révolution, les risques de persécution se sont estompés et la volonté d'agir plus librement dans la vie publique en Tunisie est devenue un moteur pour consolider les associations existantes et en créer de nouvelles.

Le positionnement politique et idéologique de certaines associations de la CTRS constitue également une caractéristique significative et provoque une polarisation dans le mouvement associatif actuel de la CTRS. Cette opposition est ancrée dans les affiliations historiques et politiques divergentes qui ont influé sur les motifs de la migration des Tunisiens qui sont venus en Suisse pendant la dictature, et elle se prolonge dans le cadre de la situation politique actuelle en Tunisie.

Le positionnement politique de plusieurs associations a pour effet la création de petites associations à l'écart de l'influence de celles plus politisées ou entrave l'implication de certains membres de la communauté dans la vie associative de la CTRS. Cette méfiance est encore présente dans certains propos recueillis.

« J'ai créé cette association avec quelques amis. On ne l'a pas ouverte à d'autres car on veut que ça reste quelque chose de petit, sur lequel on puisse agir » (représentant d'association).

« Non. Je ne fais partie d'aucune association tunisienne, je n'aime pas trop la politique. J'aime bien rentrer et sortir de Tunisie la tête haute. J'aime bien mon pays et cela s'arrête là. Je n'aime pas la politique. Je ne fais partie d'aucune association » (membre de la CTRS).

En dépit d'une polarisation politique palpable au sein d'une partie du mouvement associatif de la CTRS, la majorité des associations de la CTRS, principalement mais pas exclusivement celles regroupant des jeunes (Tunes et STTT) et des

fonctionnaires internationaux (FCTE et AFIT), soulignent davantage le besoin de fédérer la CTRS et de lancer des actions communes en faveur de la Tunisie.

« J'essaie d'une façon très autonome et très personnelle de rapprocher toutes ces associations pour regarder la Tunisie avec un regard commun » (représentant d'association).

« Notre association regroupe des jeunes de toute orientation politique et religieuse. Nous avons des femmes voilées et non voilées, des démocrates, etc. Nous sommes tous unis pour la Tunisie » (représentant d'association).

5.2 Projets et actions des associations

L'étendue des actions mis en œuvre par les associations de la CTRS révèlent les diverses problématiques qui les préoccupent : établissement de liens au sein de la communauté, appui aux nouveaux arrivants, promotion d'activités culturelles et sociales au profit de la CTRS et de la Tunisie, échanges scientifiques et professionnels et mise en réseau, transfert d'expertise, activités caritatives et promotion de projets en faveur du développement, manifestations publiques, mobilisation de ressources pour lancer des projets de développement, promotion des investissements en Tunisie, etc.

Ces projets et actions visent autant la Tunisie que la CTRS. Le Tableau 5.1 donne un aperçu global des projets associatifs mis en place par les associations de la CTRS que nous avons rencontrées.¹⁸

Lors des entretiens, les représentants d'associations ont mis l'accent sur différents projets (et activités) associatifs. Plusieurs associations mènent des actions de solidarité en Tunisie (ex : CSTDD, Pro Ettadhamen, Fondation Tuniso-Suisse d'aide humanitaire, la Maison de l'Orient), ciblant notamment l'éducation, la formation, la santé, les dons de vêtements ou la culture (ATTS) ou encore le tourisme (CTS). Dans le cadre de ces actions, certaines associations ont établi des liens avec des associations locales en Tunisie (ex : CSTDD, Fondation Tuniso-Suisse d'aide humanitaire). D'autres ont créé une association locale (ex : Pro Ettadhamen).

Une autre association, la CTS, a entrepris d'identifier les profils des Tunisiens/Tunisiennes en Suisse.

« C'était la première chose que nous voulions faire, essayer de savoir à peu près le nombre de Tunisiens (...) valables à l'économie, (...) valables aux activités culturelles, sociales, etc. Et c'est clair que nous avons pu avoir déjà certaines informations intéressantes, mais on s'est rendu compte que si l'on voulait faire quelque chose de sérieux, cela nécessitait des moyens quand même » (membre de la CTRS).

Quelques associations ont pour but le « réseautage » de professionnels (exemple, AFIT) ou d'étudiants tunisiens (exemple TUNES, Equilibre) et aussi la mise à profit de compétences professionnelles en faveur de la Tunisie (exemple, FCTE, ACTE).

¹⁸ Les associations de la CTRS rencontrées ont probablement entrepris d'autres activités qui n'ont pas été mentionnées lors des entretiens.

Tableau 5.1 Associations de la CTRS rencontrées et leurs principales activités

Nom (Année de création, lieu)	Projet associatif
Association Attanmiya (2011, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Mission de développement humain et durable - Appui sous forme de formation professionnelle pour les jeunes Tunisiens en situation irrégulière
Forum des compétences tunisiennes à l'étranger (FCTE) (Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le réseautage d'experts tunisiens des OI - Mise à profit des compétences tunisiennes au sein des organisations internationales pour soutenir le développement et la transition en Tunisie
Maison de l'Orient (créée avant la révolution, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de solidarité dans les régions défavorisées en particulier envers les femmes
Association des fonctionnaires internationaux tunisiens (AFIT) (vieille association, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Membres mettent en avant leur réseau professionnel au sein des OI
Tunes (2011, Lausanne)	<ul style="list-style-type: none"> - Regroupe des étudiants tunisiens de l'EPFL - Organisation d'événements culturels et sociaux et promotion de projets de développement
Swiss Tunisian Think Tank (STTT) (2011, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Projets humanitaires et de développement; avec des activités en Suisse et en Tunisie - Organisation de manifestations, rassemblements, fêtes, activités culturelles
Pro Ettadhamen (2011, Dietlikon)	<ul style="list-style-type: none"> - Offre des services médicaux en Tunisie (consultations, matériel de soins) pour les personnes qui n'ont pas d'assurance
Equilibre (2010, Neuchâtel)	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les jeunes tunisiens récemment arrivés à l'UNINE - Réseautage auprès des cadres diplômés tunisiens pour l'insertion professionnelle en Suisse des étudiants
Association des compétences tunisiennes à l'étranger (ACTE) (2011, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des échanges scientifiques et commerciaux entre la Tunisie et les autres pays (<i>en stand-by</i>)
Communauté Tunisienne de Suisse (CTS) (2011, Lausanne)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la création des projets de développement sur la base des compétences des Tunisiens - Organisation d'événements
Ezzitouna (1997, Fribourg)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher les membres de la CTRS - Favoriser le dialogue et des échanges conviviaux
Fondation Tuniso-Suisse d'Aide Humanitaire (2011, Bienne)	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les gens pauvres en Tunisie
Association des Tunisiens et des Tunisiennes en Suisse (ATTS) (créée avant la révolution, Genève)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations, rassemblements, fêtes, activités culturelles
Association coopération Suisse-Tunisie pour le développement durable (CSTDD) (2011, Lausanne)	<ul style="list-style-type: none"> - Récoltes de fonds pour des projets de développement en Tunisie

Le Tableau 5.2 présente une vue d'ensemble comparative des projets et activités mis en œuvre par les associations de la CTRS (cf. Tableau 5.2).

Tableau 5.2 : Projets et activités des associations de la CTRS

Projets et activités (liste non exhaustive)	FCTE	AFIT	ACTE	STTT	TUNES	ATTS	CSTDD	CTS	Equilibre	Attanmiya	Pro Ettadhamen	Ezzitouna	Fondation Tuniso-CH d'aide humanitaire	Maison de l'orient
Solidarité envers des personnes défavorisées en Tunisie							X				X		X	X
Accès à la culture en Tunisie						X								
Organisation d'événements rassemblant la CTRS				X	X	X		X		X		X		
Réseautage et mise à contribution de compétences pour la Tunisie	X	X	X											
Intégration d'étudiants tunisiens en Suisse				X	X				X					
En collaboration avec les autorités suisses et tunisiennes en Suisse										X				
En collaboration avec des associations locales en Tunisie						X	X						X	X
Création d'associations locales en Tunisie											X			
Autres initiatives						X		X						

Source : entretiens individuels

Les initiatives et projets réalisés jusqu'à présent par les associations de la CTRS montrent la grande motivation et les capacités de leurs dirigeants et membres à s'engager et agir collectivement au profit de la communauté tunisienne et de la Tunisie. Etant donné que la plupart de ces associations en sont à leurs balbutiements et doivent encore faire leurs preuves, il serait pertinent de les recontacter à une étape ultérieure afin d'examiner plus en détail et d'évaluer les projets et actions effectivement mis en œuvre.

5.3 Intérêt des associations envers le projet CTRS

Les associations et collectifs de la CTRS sont unanimes quant à l'intérêt d'un projet CTRS en faveur du développement socio-économique de la Tunisie qui s'appuie sur la CTRS. Leurs attentes sont importantes et diverses. Certaines mettent en avant le besoin d'un guichet unique et apolitique pouvant répondre aux demandes de membres de la CTRS et des associations concernant des projets d'investissements en Tunisie. D'autres soulignent l'intérêt pour la DDC de mettre en œuvre un projet qui transcende la politique migratoire actuelle défavorable à l'arrivée de jeunes maghrébins en Suisse.

Quelques associations font part du besoin en ressources financières pour la mise en œuvre ou le maintien de projets et d'activités en Tunisie. La plupart aimerait que la DDC apporte un soutien financier direct. Le besoin des associations en renforcement de capacités a aussi été évoqué lors des entretiens (exemple, formations sur la recherche de fonds, l'élaboration d'un plan d'action, etc.).

Quelques représentants d'associations de la CTRS sont conscients du potentiel que représente la fin de la dictature ainsi que de l'opportunité offerte par le projet CTRS pour les membres de la CTRS et se positionnent comme acteurs potentiels de changement en Tunisie. Certains témoignages de représentants d'associations dévoilent leur désir de devenir les protagonistes du projet CTRS et d'être impliqués directement. Ils sont prêts à offrir leur soutien et à mettre leurs capacités à disposition, affichant ainsi leur volonté de contribuer au projet, mais le cas échéant, ils attendent une rémunération en échange de l'expertise et du soutien fournis.

« C'est bien de connaître la diaspora mais c'est aussi bien de savoir ce que nous pouvons apporter, en quoi nous pouvons contribuer » (représentant d'association).

« On a des personnes que l'on peut fournir ; je dis fournir, ils peuvent donner de leur temps. Mais s'ils donnent de leur temps, ils vont laisser leur travail. Donc je pose la question des subventions, le budget que vous allez consacrer. Est-ce qu'il y aura un montant pour que les associations engagent quelqu'un à votre disposition? » (représentant d'association).

6. Attachement à la Tunisie

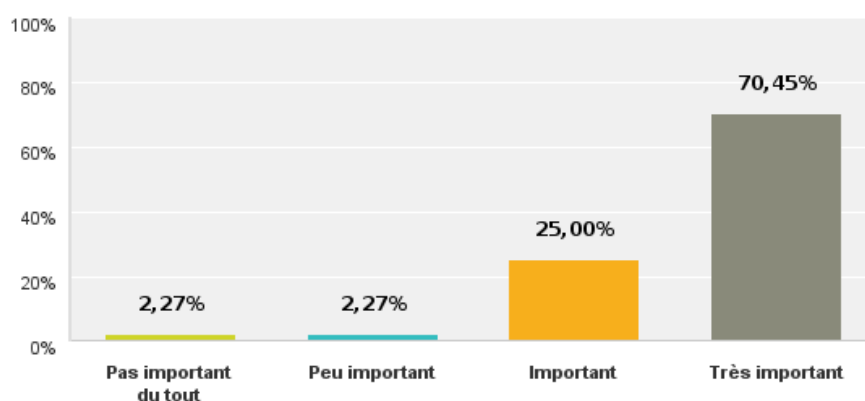
6.1 Désir de contribuer au développement de la Tunisie

La quasi-totalité des participants au questionnaire en ligne (95% ou 126 personnes) s'intéresse au développement régional et national de la Tunisie. Ce développement est considéré très important par 70% (93 personnes) des répondants et important par 25% (33 personnes) (cf. Graphique 6.1).

Graphique 6.1: Intérêt des membres de la CTRS pour le développement de la Tunisie

Q69 Quelle importance a pour vous le développement national et régional de la Tunisie?

Répondues : 132 Ignorées : 59



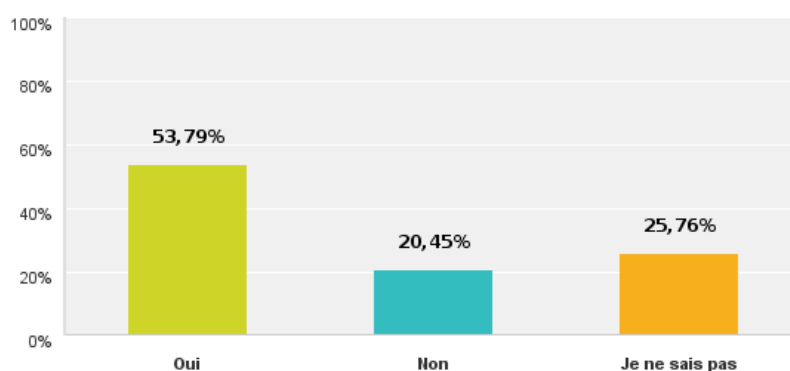
Source : enquête en ligne

Un des objectifs de l'étude vise à mesurer les aspirations personnelles des Tunisiens/Tunisiennes en lien avec le développement socio-économique de la Tunisie en examinant la manière dont ils perçoivent l'influence de leurs activités en Suisse sur ce développement. La majorité des participants (54% ou 71 personnes) pense que son activité actuelle peut être bénéfique pour le pays d'origine (cf. Graphique 6.2).

Graphique 6.2: Perception des membres de la CTRS concernant l'impact de leurs activités actuelles sur le développement socio-économique de la Tunisie

Q70 Pensez-vous que vos activités actuelles peuvent avoir un impact sur le développement socio-économique de la Tunisie?

Répondues : 132 Ignorées : 59



Source : enquête en ligne

Les répondants imaginent leurs contributions au développement de la Tunisie à travers le transfert de connaissances et de compétences, la participation à des projets de développement, la promotion du commerce, la création d'entreprises, les échanges scientifiques et académiques ou encore un retour en Tunisie. Les aspirations des membres de la CTRS dans le cadre de ce développement s'expliquent avant tout par un sentiment d'engagement moral et de loyauté envers la Tunisie. Les témoignages présentés sont tirés des réponses aux questions qualitatives de notre questionnaire et sont complétés par les réponses apportées pendant les entretiens individuels.

« Je pense qu'en tant que Tunisiens, nous devons partager le savoir-faire de la Suisse, nos compétences acquises en Suisse, au profit de la Tunisie afin qu'elle puisse se développer et se reconstruire » (répondant à l'enquête en ligne).

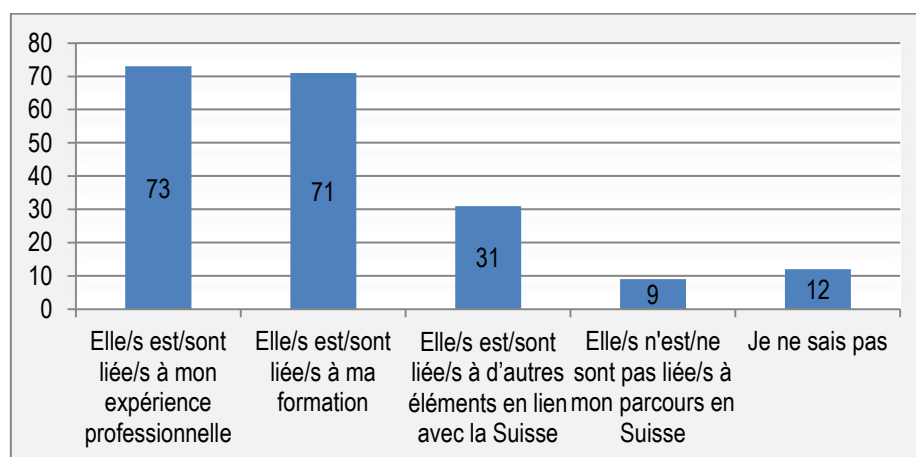
« Je bénéficie d'une formation de haut niveau et je compte en faire profiter la Tunisie à mon retour » (répondant à l'enquête en ligne).

« Chaque Tunisien désire faire un projet dans son pays, je peux vous le garantir. (...) Ils veulent agir. Les Tunisiens veulent agir envers leur pays » (membre de la CTRS).

Les projections des membres de la CTRS concernant leur engagement en Tunisie dépendent d'une part de leurs caractéristiques individuelles telles que l'âge, la durée du séjour en Suisse et leur activité, et d'autre part de facteurs structurels en lien avec l'environnement du pays influençant en retour leur motivation. Par conséquent, le désir de contribuer au développement de la Tunisie est essentiellement lié aux profils et objectifs personnels des membres de la CTRS, à leurs expériences en Suisse et aux opportunités qu'offre leur pays d'origine.

Les données obtenues grâce au questionnaire démontrent que les activités des membres de la CTRS en faveur du développement de la Tunisie sont liées à leurs expériences en Suisse. En effet, la plupart des participants associe leur volonté de contribuer à ce développement aux expériences professionnelles et à la formation obtenues dans leur pays d'accueil (cf. Graphique 6.3).

Graphique 6.3: Liens entre activités projetées pour le développement de la Tunisie et parcours des membres de la CTRS en Suisse (n=113)¹⁹



Source : enquête en ligne

¹⁹ Dans une question précédente, on demande: « Si l'occasion se présentait, de quelle(s) manière(s) voudriez-vous contribuer au développement de la Tunisie? ». Ensuite, la question posée est la suivante : « De quelle manière cette/ces activité/s est/sont-elle/s liée/s à votre parcours en Suisse ? »

Nous avons observé une forte motivation des étudiant(e)s et des jeunes professionnel(le)s Tunisiens/Tunisiennes dans le transfert d'expériences et de savoirs en Tunisie.

« Je construis ma carrière et mes compétences qui pourront peut-être devenir utiles en Tunisie » (répondant à l'enquête en ligne).

« En tant qu'étudiant, la formation reçue ici en Suisse, pourra me permettre de développer mon domaine au pays » (répondant à l'enquête en ligne).

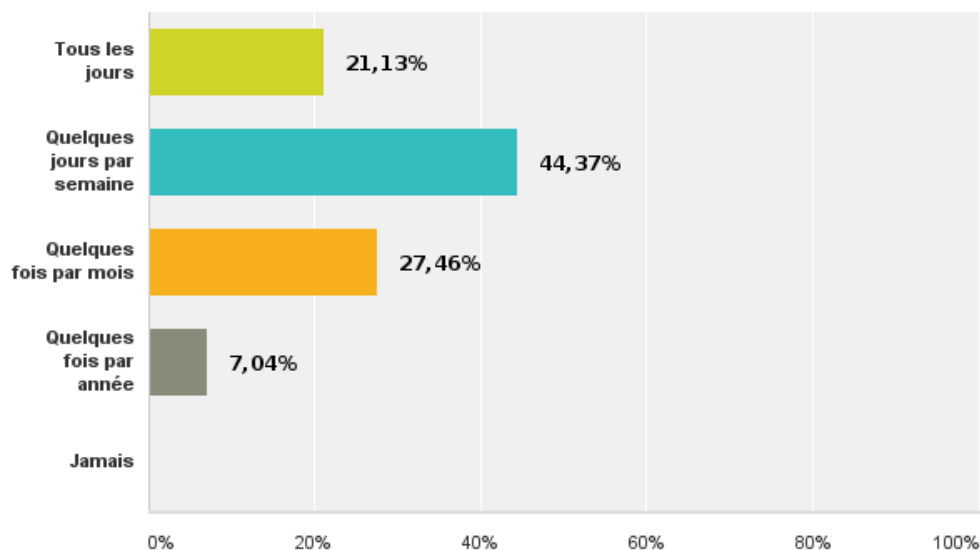
6.2 Liens familiaux

Pour la majorité des participants, les relations familiales représentent les liens les plus forts avec la Tunisie. Ils conservent ainsi des relations étroites avec les membres de leur famille – frères et sœurs, parents, grands-parents et enfants – qui résident encore en Tunisie. 65% (93 personnes) des participants ont ainsi indiqué avoir des contacts quotidiens (21% ou 30 personnes) ou hebdomadaires (44% ou 63 personnes) avec leurs proches restés au pays. Avec eux, ils s'entretiennent principalement sur leurs affaires personnelles et sur la situation politique de la Tunisie. Dans une moindre mesure, ils parlent également des opportunités d'investissement en Tunisie, ainsi que des possibilités de collaborations professionnelle et/ou académique (cf. Graphique 6.4).

Graphique 6.4: Fréquence des contacts des membres de la CTRS avec leur famille et leurs amis en Tunisie

Q55 Quelle est la fréquence de vos contacts avec votre famille et vos amis en Tunisie?

Répondues : 142 Ignorées : 49



Source: enquête en ligne

La majorité des membres de la CTRS suit de manière régulière l'actualité tunisienne. Par ailleurs, ils se rendent fréquemment dans leur pays d'origine, la plupart même plusieurs fois par année. Les raisons principales de leurs visites en Tunisie – dont la durée varie de quelques jours à plus d'un mois – sont relatives aux affaires personnelles et familiales ; beaucoup d'entre eux y passent ainsi les vacances d'été. La révolution a en outre permis à ceux qui avaient quitté la Tunisie pour des raisons politiques et qui n'y étaient pas retournés de rétablir des liens avec leurs proches.

« Mes liens avec la Tunisie sont avec la famille surtout. Après la Révolution j'ai pu reconstruire mes contacts. Non seulement avec la petite famille, mais aussi avec la grande famille: mes cousins, oncles. La famille en Tunisie est très étendue. Je peux aussi rendre visite à mes collègues de l'université de l'époque. Les relations personnelles se sont reconstruites » (membre de la CTRS).

Nous avons remarqué que les liens familiaux et les réseaux sociaux fournissent aux membres de la CTRS la sécurité nécessaire pour le lancement d'activités entrepreneuriales en Tunisie²⁰. Les proches restés au pays leur apportent ainsi un soutien important pour la réalisation de projets (cf. Section 7). Pour les membres de la CTRS, les liens entretenus avec les proches peuvent se transformer en engagements, responsabilités et actions concrètes, particulièrement lorsque la migration correspond à une stratégie visant l'amélioration des conditions de vie de la famille.

6.3 Vecteurs d'engagement

Nous nous sommes intéressées à la manière dont les membres de la CTRS s'engagent pour le développement de la Tunisie. Nous avons ainsi pu identifier quatre vecteurs d'engagement dominants : les transferts financiers et les investissements, le capital social et le transfert de savoirs, la philanthropie et l'aide humanitaire, et les projets de retour.

6.3.1 Transferts financiers et investissements

Les transferts financiers apparaissent généralement comme le vecteur matériel le plus concret entre les migrants et leur pays d'origine. Compte tenu des avantages spécifiques que ces transferts apportent à leurs destinataires, ils représentent un lien clair entre migration et développement.²¹

La majorité des répondants au questionnaire n'envoie jamais d'argent à leurs proches en Tunisie. 20% le font quelques fois par année et seulement 8,5% chaque mois (cf. Graphique 6.5). Les informations tirées des entretiens montrent que les Tunisiens/Tunisiennes qui ont émigré pour des raisons économiques et sont issu-e-s de milieux sociaux modestes ont davantage tendance à envoyer régulièrement de l'argent en Tunisie.²²

L'argent envoyé par les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse est destiné prioritairement aux membres de leur famille qui l'utilise pour les dépenses quotidiennes. Dans une moindre mesure, les fonds sont destinés au financement des études, à des investissements ou des affaires. Quelques participants ont fait part de transferts d'argent sur un compte en Tunisie pour un usage personnel futur.

Parmi les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse qui ne soutiennent pas financièrement leurs proches de manière régulière, certains apportent tout de même une aide ponctuelle lors de situations particulières (exemple, pour des frais médicaux importants). Dans les transferts financiers, les membres de la CTRS interviewés ont mis en exergue les finalités suivantes : l'amélioration des conditions de vie de la famille, le financement des études de tiers et les investissements à plus long terme.

« J'aide toujours ma mère, elle est veuve. Je lui envoie 150 CHF/mois. Je donne les moyens de vivre à ma famille en Tunisie » (membre de la CTRS).

²⁰ Voir: Cassarino, J.P. (2000). *Tunisian new entrepreneurs and their past experiences in migration in Europe. Resource mobilization, networks, and hidden disaffection*, (Aldershot : Ashgate).

²¹ Le total de ces transferts représente 4,4% du PIB de la Tunisie -moyenne pour les années 2005 à 2011- (Banque Mondiale 2012 ; www.africaneconomicoutlook.org/en/outlook/financial_flows/remittances/ (consulté le 18 novembre 2013)).

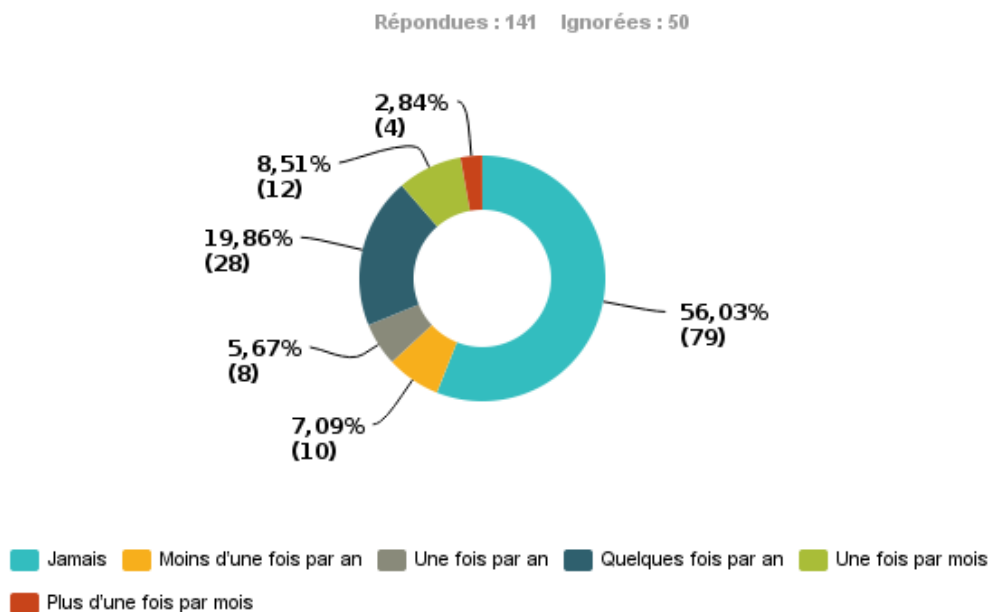
²² Il conviendra d'étudier de plus près l'impact du milieu social des Tunisiens sur la fréquence des envois d'argent, et permettra de confirmer les tendances identifiées à travers le questionnaire en ligne à l'aide d'un échantillon plus large et plus représentatif.

« J'aide toujours ma famille, pour ma mère et ma sœur, parce qu'elles habitent chez moi. J'ai envoyé chaque mois près de 600 CHF pour vivre » (membre de la CTRS).

« Rien que par le fait de financer les études de mes frères et sœurs je pense que je participe au développement du pays. C'est un investissement à long terme. En plus, par la création d'une entreprise, je participe à la création de deux emplois » (répondant à l'enquête en ligne).

Graphique 6.5: Fréquence des transferts financiers des membres de la CTRS en Tunisie

Q62 À quelle fréquence envoyez-vous de l'argent en Tunisie?



Source : enquête en ligne

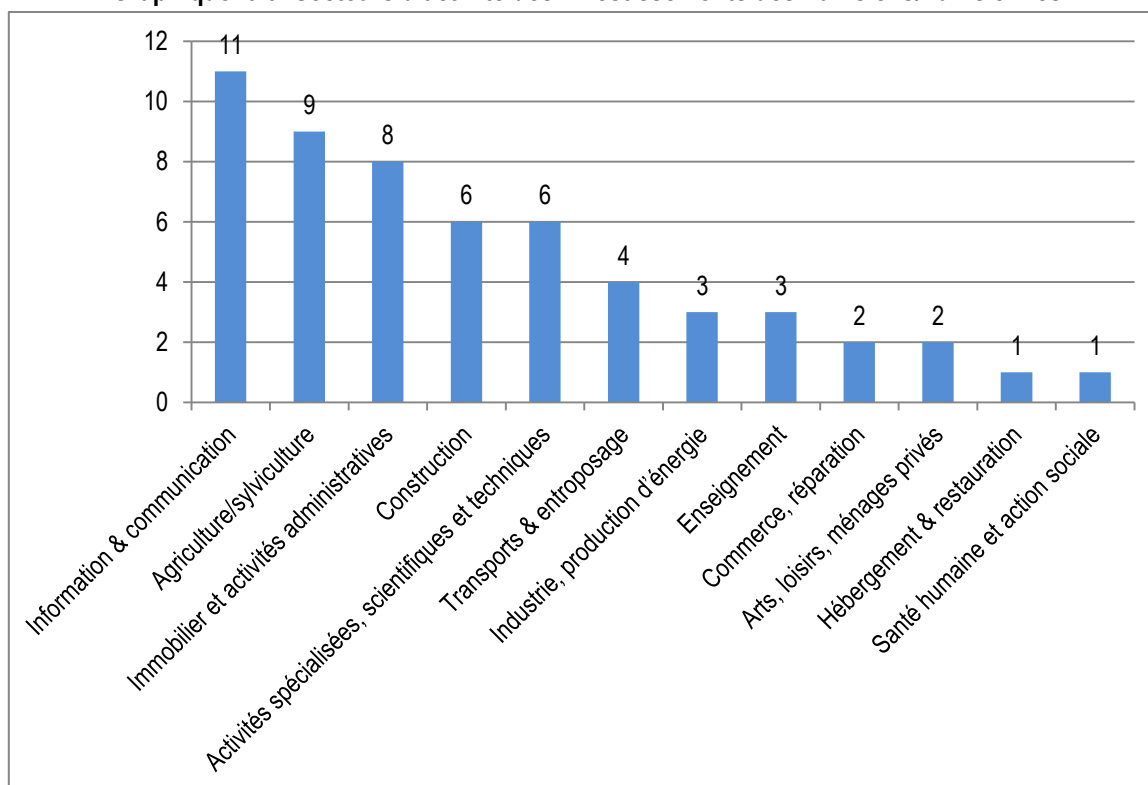
Quant aux investissements en Tunisie, les réponses au questionnaire en ligne donnent un aperçu des différentes méthodes utilisées par les membres de la CTRS. Nous avons ainsi observé trois principaux types d'investissements : l'achat de terres pour l'agriculture ou d'infrastructures, la construction d'une maison et la création d'un commerce. Les témoignages recueillis démontrent que ces investissements poursuivent deux buts majeurs : assurer des conditions de vie adéquates aux migrants et à leur famille en Tunisie et préparer un éventuel retour.

« J'ai envoyé de l'argent dans mon compte personnel tunisien. Je suis à l'étranger, mais je dois faire quand même quelques économies pour rentrer avec un peu d'argent. Si, inch'allah, je reste encore cinq ans, je pourrai avoir une partie de l'argent qui me permettra d'acheter une maison en Tunisie » (membre de la CTRS).

Moins d'un tiers des répondants au questionnaire affirme avoir investi en Tunisie depuis leur départ (52 sur 192 personnes). A ce jour, nous avons recensé 99 investissements individuels, dont 34 dans l'immobilier, 29 dans des activités commerciales et entrepreneuriales, 19 pour l'achat de terres, sept dans des placements financiers ainsi que 10 à d'autres effets. Bien sûr, si une grande partie de ces investissements est centrée à Tunis (35), nous en avons également compté neuf à Bizerte, huit à Nabeul et Sousse, quatre à Sfax, Mahdia, Kasserine et Gafsa et trois à l'Ariana, Jendouba et Médenine. Deux tiers d'entre eux ont été réalisés lors des quatre dernières années (entre 2010 et 2013).

Au total, 32 Tunisiens/Tunisiennes de Suisse ont fait part de 56 investissements individuels dans une ou plusieurs entreprises en Tunisie. Ils ont investi dans les domaines économiques suivants: l'information et la communication (11 investissements individuels), l'agriculture et la sylviculture (9), l'immobilier et les activités administratives (8), la construction (6), les activités scientifiques et techniques (6), etc. (cf. Graphique 6.6). 43 de ces entreprises comptent moins de 50 employés, 11 en ont plus de 50 et quatre plus de 100.

Graphique. 6.6: Secteurs d'activité des investissements des Tunisiens/Tunisiennes



Source : enquête en ligne

6.3.2 Transferts sociaux et de savoirs

Les transferts sociaux (*social remittances*) constituent un vecteur d'engagement important des membres des diasporas envers leur pays d'origine. Ces transferts peuvent prendre la forme d'idées, de comportements ou de capital social,²³ ainsi que de nouveaux savoirs transmis à travers des visites, des retours temporaires dans le pays d'origine et des communications à distance. A travers leurs liens, les membres de la CTRS ont introduit en Tunisie de nouvelles compétences et savoirs, tant au niveau social que professionnel. Leurs contacts à l'étranger et les expériences ainsi accumulées – non seulement en Suisse mais, dans de nombreux cas, également dans d'autres pays – renforcent leur position dans la société tunisienne. Les témoignages soulignent le rôle important qu'ils jouent auprès des familles et proches résidant en Tunisie :

²³ Voir: Levitt, P. (1998). 'Social remittances: migration-driven local-level forms of cultural diffusion'. *International Migration Review*, 32(4), 926-948.

« Il faut les voir lorsqu'ils arrivent dans de petits villages de 150 personnes, quand ils viennent dans le café du village dans lequel leurs parents et leurs amis habitent, on leur demande tout de suite de parler de la Suisse » (membre de la CTRS).

Nous avons remarqué que les membres de la CTRS utilisent les connaissances et les compétences techniques et professionnelles acquises à l'étranger afin d'introduire en Tunisie de nouvelles idées, monter des petites entreprises et améliorer leur gestion. Cependant, la probabilité que la Tunisie en retire profit est tributaire de nombreux facteurs qui relèvent des conditions et structures locales et de leur capacité à absorber ces nouvelles compétences, des ressources et infrastructures existantes ainsi que d'une réceptivité suffisante de la communauté locale²⁴.

« Souvent avec les diasporas, la communauté qui est restée dans le pays se ferme. A mon avis les gens sont réceptifs ou non à vos idées et votre expérience selon comment vous arrivez vers eux. Il y a cinq ans, j'ai fait un stage dans une industrie pharmaceutique publique en Tunisie. Le boss était content d'avoir quelqu'un qui vienne de l'étranger, de (*une université suisse*), il me laissait une certaine autonomie et il me donnait une certaine confiance. Mais les étudiants, les autres stagiaires, étaient vexés » (membre de la CTRS).

Quelques Tunisiens/Tunisiennes de Suisse engagé-e-s dans le milieu universitaire (comme étudiants ou scientifiques) ont également développé des collaborations académiques avec la Tunisie. Ces échanges ont pris la forme de co-directions de thèse de doctorat, de visites temporaires, d'échanges d'étudiants, de participations au développement de curricula, de cours, d'organisations de conférences et de projets de recherches conjoints.

Une position professionnelle établie dans des institutions académiques et de recherche en Suisse assure la possibilité d'agir, à la fois comme promoteur de coopérations scientifiques avec la Tunisie, et comme garant de la continuation de celles-ci à plus long terme.

« Il faut absolument avoir une position établie pour pouvoir implémenter des initiatives de coopération scientifique. Sans l'accord de mon chef je n'aurais jamais eu la possibilité de faire ce genre de collaboration. Il a fallu que je me batte des années entières pour faire émerger l'idée » (membre de la CTRS).

« Comme j'étais engagé comme professeur, j'avais un certain crédit que j'ai mis au service des deux pays. Je suis toujours resté en Suisse mais j'ai toujours été en contact avec la Tunisie pour pouvoir développer certains projets valables » (membre de la CTRS).

Les chercheurs tunisiens lient leur volonté de contribuer au développement de la Tunisie à leurs activités scientifiques en Suisse. Ils considèrent que la société tunisienne pourrait en bénéficier directement :

« Ce qui pourrait m'intéresser, c'est l'enseignement et la recherche, mes domaines. En termes d'échanges, c'est sûr que le niveau d'éducation en Tunisie me tient à cœur. La Suisse pourrait aider la Tunisie dans ce sens-là. On a beaucoup à apprendre du système éducatif suisse, sur le plan des apprentissages. C'est en tout cas la voie que je vois, puisque je suis de très près touché par tout ce qui est enseignement, recherche et éducation » (membre de la CTRS).

²⁴ Voir: Agunias, D. R. et K. Newland (2012) *Developing a road map for engaging diasporas in development. A handbook for policymakers and practitioners in home and host countries* (Genève et Washington D.C.: International Organisation for Migration et Migration Policy Institute).

6.3.3 Philanthropie et aide humanitaire

Les Tunisiens/Tunisiennes de Suisse sont engagé-e-s en Tunisie à travers des activités humanitaires. Les entretiens mettent en lumière des dons privés provenant de membres de la CTRS pour leur pays d'origine. Malgré les nombreux motifs évoqués, ces dons sont principalement destinés au soutien de communautés défavorisées. Ils proviennent d'individus, de groupes ou d'associations. Ces actions caritatives ont la capacité d'influencer directement le quotidien des personnes les plus vulnérables. Elles dévoilent un sentiment de solidarité envers la Tunisie chez les membres de la CTRS. Les témoignages recueillis démontrent la nature variée de ces actions caritatives :

« Si je pars en Tunisie en voiture, je prends avec moi une chaise roulante ou quelque chose qui peut aider quelqu'un. Il y a des choses ici que l'on jette mais qui sont encore utilisables ; il y a des gens là-bas qui ont vraiment besoin de cela » (membre de la CTRS).

« On a trouvé un budget de 5'000 CHF via une dame à Genève pour créer une cyber base avec radio. Nous donnons des cours d'informatique gratuits aux jeunes. Il y a un 3^{ème} local avec une bibliothèque. Nous voulons leur apporter des livres en français pour qu'ils puissent sortir un peu de ce milieu-là au moins à travers la lecture (membre de la CTRS).

« J'ai créé avec mon frère qui habite en Tunisie une petite organisation pour aider les pauvres. On soutient 60 à 100 familles qui n'ont pas beaucoup à manger. Pendant le mois de ramadan, on a donné 100 - 150 dinars par famille. On aide aussi ces familles pour la scolarisation des enfants et les frais médicaux » (membre de la CTRS).

6.3.4 Le retour des migrants

Le retour des migrants est généralement perçu comme un outil efficace pour le développement. En effet, les projets des migrants pour un retour et la réalisation de projets dans le pays d'origine sont considérés comme une source de motivation importante et comme une contribution positive au développement de leur pays²⁵. Les projets de retour dépendent de la perception des opportunités qu'offrent les pays d'origine et d'accueil. Les témoignages recueillis prouvent que les projections des membres de la CTRS sont liées, d'une part, à cette perception permettant de mener des projets en Suisse et en Tunisie et, d'autre part, aux liens familiaux. Certains participants qui ont le projet de « rentrer » en Tunisie, ont reporté ce retour jusqu'à la fin des études de leurs enfants en Suisse. En effet, ils considèrent que le système éducatif suisse est meilleur que le système éducatif tunisien. D'autres pensent vivre entre la Suisse et la Tunisie. De manière générale, les projets futurs des membres de la CTRS reposent sur une combinaison de facteurs individuels, économiques, professionnels et familiaux.

La majorité des participants au questionnaire en ligne (61% ou 71 personnes) pense rester en Suisse lors des cinq prochaines années. Seuls 6% (7 personnes) se voient retourner en Tunisie et 20.7% (24 personnes) ne savent pas encore ce qu'ils vont faire (cf. Graphique 6.7).

Les témoignages des membres de la CTRS démontrent des différences importantes concernant les projets de mobilité. La majorité des Tunisiens qui ont participé à l'étude prévoit de rester en Suisse et seulement quelques-uns ont la ferme intention de rentrer en Tunisie. Plusieurs personnes n'ont pas fait de choix définitif et sont ouverts à toute opportunité:

²⁵ Voir: Cassarino, J.P. (2004). Theorising return migration: A conceptual approach to return migrants revisited. *International Journal on Multicultural Societies* 6(2), 253 -279.

« Je vais rester en Suisse et avoir un travail. Je n'ai pas l'intention de retourner vivre en Tunisie. Il n'y a rien à faire en Tunisie. Ma famille a besoin que je lui envoie de l'argent. Mon projet c'est d'acheter des machines à coudre pour une entreprise textile familiale » (membre de la CTRS).

« Je suis allée en été et la vie là-bas me plaît. Dans dix ans, mon fils aîné aura 23 ans et mon petit 18. Dans huit à 10 ans, je retournerai à Tunis. La Suisse ne me plaît plus » (membre de la CTRS).

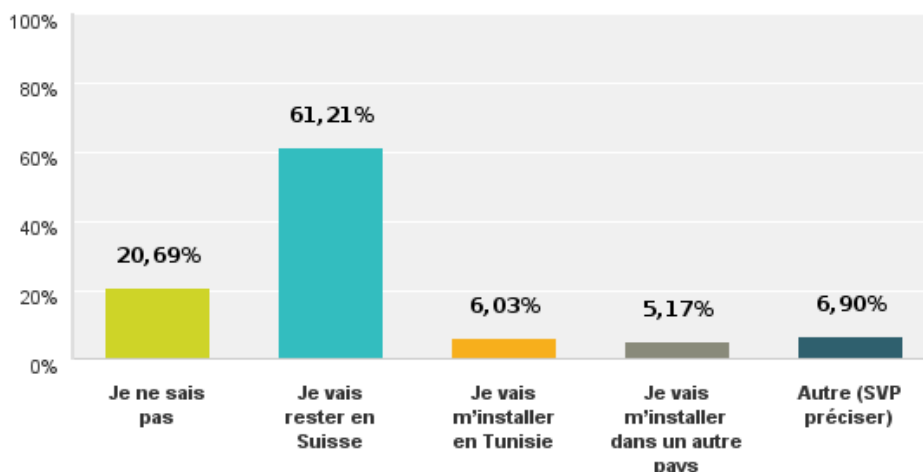
« Pour le moment, je suis bien ici. Peut-être que quand mon fils va grandir, je vais changer de pays. Rester en Suisse n'est pas une condition. S'il y a un projet qui me *flashe* en Tunisie, peut-être que je rentre, mais pas pour le moment, car j'ai un enfant à ma charge et je préfère l'accompagner dans sa scolarité » (membre de la CTRS).

« (Le retour ?) Ce n'est pas un but que je me suis fixé, mais je ne me ferme aucune porte. A priori, ce n'est pas quelque chose dont j'ai très envie car je sais les conditions. Je pense avoir une meilleure carrière en Europe ou en Suisse, qu'en Tunisie. (...) Je me dis que ce qui pourrait bien marcher en Tunisie c'est de monter sa propre petite entreprise. Je pense que l'entrepreneuriat marche mieux en Tunisie. Sur le long terme, si je devais rentrer, ce serait pour faire quelque chose dans ce style-là » (membre de la CTRS).

Graphique 6.7 : Projets des membres de la CTRS pour les cinq prochaines années

Q81 Quels sont vos projets de résidence pour ces cinq prochaines années? (Merci de choisir parmi les options ci-dessous celle qui est la plus adéquate)

Répondues : 116 Ignorées : 75



Source : enquête en ligne

Il conviendra d'approfondir les facteurs individuels et ceux liés aux pays d'accueil et d'origine qui influencent les projets de migration des membres de la CTRS ainsi qu'un retour éventuel en Tunisie. Il conviendrait également de mettre en lumière les caractéristiques, les parcours professionnels et les affiliations des membres de la CTRS qui sont les plus susceptibles d'envoyer de l'argent, de s'engager dans des projets de développement et de promouvoir des activités économiques et des investissements productifs en Tunisie. En outre, l'impact des parcours individuels des Tunisiens sur la fréquence de l'application des ressources gagnées à l'étranger et des compétences en faveur du développement en Tunisie, et sur leurs intentions de retour au pays mériterait également une attention plus particulière.

7. Projections et expériences des tunisiens concernant l'investissement en Tunisie

Afin d'illustrer les caractéristiques des entrepreneurs de la CTRS ainsi que leurs projections, expériences et attentes envers l'entrepreneuriat en Tunisie, nous allons regrouper leurs témoignages en trois sections : a) projections positives et négatives, b) tentatives entravées ou échouées et, c) investissement en Tunisie depuis la Suisse ou après le retour au pays.

7.1 Projections positives ou négatives

Les membres de la CTRS avec des projections positives ou négatives sur l'investissement en Tunisie s'appuient généralement sur leurs qualifications, expériences et compétences professionnelles acquises en Suisse ainsi que sur leurs liens familiaux.

L'esthéticienne « positive »

« J'ai fait le diplôme d'esthéticienne dans l'idée d'investir en Tunisie. Avec mon diplôme européen, les gens savent [que c'est] bien (...) Je vais avoir du succès. Les gens pensent qu'une femme avec un diplôme de l'Europe est une professionnelle. (...) J'ai gagné du respect avec tant de diplômes et de travail. Cela me fait plaisir. Je ne pense pas que la situation politique peut influencer mon plan d'investir là-bas. Je pense que cela ne devrait pas être si compliqué. On doit penser de manière positive. Sinon personne ne fait rien et le pays reste comme il est maintenant » (membre de la CTRS).

L'entrepreneur dans le bâtiment « négatif »

« J'aimerais bien travailler chez moi en Tunisie, j'ai une bonne expérience. Mais je veux y travailler de manière européenne. C'est toujours la peur du manque de sérieux et de la corruption en Tunisie qui me freinent » (membre de la CTRS).

Les membres de la CTRS ont des exigences en matière de conditions cadres (proches de celles de la Suisse) pour tout projet d'investissement et d'entrepreneuriat en Tunisie.

7.2 Tentatives entravées ou échouées

Les tentatives entravées ou échouées présentées dans ce chapitre recourent les expériences d'investissements issus de la CTRS en Tunisie pendant le régime de Ben Ali et depuis la révolution. Il en résulte des difficultés importantes liées non seulement à des raisons politiques (répression d'avant et instabilité actuelle) mais aussi aux barrières structurelles, socio-économiques et culturelles du contexte local en Tunisie (ex : corruption, manque d'aide à la création d'entreprise, lenteur bureaucratique). Ces difficultés conduisent certains membres de la CTRS à la faillite de l'entreprise, au regret de l'investissement en Tunisie et à l'abandon du projet d'entrepreneuriat.

La faillite de l'entreprise

« C'était l'un des projets les mieux montés selon la Banque centrale et la douane générale en Tunisie. J'ai fait un montage exceptionnel. (...) Quand cette « vache-à-lait » a commencé à bien fonctionner avec des verrouillages extraordinaires, propres, sans crédit local pour échapper aux filatures de Ben Ali. Donc sûr. Quand ils ont vu que je commençais à gagner de l'argent et à payer l'autorité concédante. Alors là il fallait qu'ils mangent (...) Dans tous mes contrats, il y avait une clause de non-corruption. Et j'étais fier de cela. Je pensais que j'allais être un des premiers à faire des projets propres en Tunisie. Je me croyais un certain moment à l'abri de... ça a été dur. J'ai passé trois années de ma vie douloureuses. Suite à cet échec, dans le cadre de mes recherches de mandats, j'ai eu une opportunité et je suis revenu en Suisse » (membre de la CTRS).

Le regret de l'investissement en Tunisie

« Mon entreprise étant dans une région défavorisée, sensible et à risque en Tunisie, je n'arrive plus à produire. Mon personnel est au chômage technique. Aujourd'hui je regrette d'avoir investi en Tunisie » (membre de la CTRS).

L'abandon du projet d'entrepreneuriat

« Je voulais investir en Tunisie en créant une société de transport. Ils font de la location de véhicules pour la chaîne de froid ce qui est quasiment inexistant en Tunisie. On voulait commencer par un projet pilote à (X) parce qu'il y a un port de pêche. On est passé par une société de leasing pour l'achat du premier camion. Il fallait qu'on apporte 30% de capital personnel ce qu'on avait. Mais la société de leasing a refusé, car on n'avait pas un agrément transport et il fallait acheter 10 camions au minimum. On n'arrivait pas avoir les fonds propres (30%) pour les 10 camions. On voulait commencer petit et si ça marchait on voulait agrandir par la suite. On a eu beaucoup de problèmes administratifs. C'est difficile d'entreprendre en Tunisie. Pourtant j'ai de l'expérience (*en tant qu'entrepreneur dans d'autres pays*). Pour inciter les Tunisiens de l'étranger à investir, il faut revoir les lois sur l'entrepreneuriat qui sont faites pour les « grands ». Un jeune ne peut pas entreprendre en Tunisie » (membre de la CTRS).

7.3 Investissement en Tunisie depuis la Suisse ou de retour dans le pays

Plusieurs membres de la CTRS confirment l'importance des expériences et compétences professionnelles acquises en Suisse ainsi que des liens familiaux dans leur projet d'entrepreneuriat en Tunisie. Les expériences vécues et les difficultés rencontrées par les entrepreneurs en Tunisie sont multiples comme le montrent les témoignages ci-dessous.

L'investissement à distance

« L'idée centrale était basée sur mon expérience en Suisse. Nous avons créé un service d'aide et conseils à Tunis. Les gens peuvent venir parler de leurs problèmes médicaux, financiers ou autres et nous essayons de trouver une solution. Nous avons loué un local pour cela. Deux de mes frères nous aident. Nous avons besoin d'avoir quelqu'un de confiance sur place. Ils travaillent bénévolement » (membre de la CTRS).

« J'ai fait une maison avec mon frère en Tunisie de deux étages pour vivre là-bas un jour. J'ai un terrain de 3,4 hectares avec 4 600 pieds de vigne. J'ai deux autres petits terrains aussi. Ce sont des grands investissements. Mon frère s'occupe des terres. On a des employés qui y travaillent chaque jour. J'ai un grand terrain de 2 200 mètres, sur lequel on peut faire un salon de thé. (...) Tous mes biens sont dans ma région. C'est important pour moi parce que j'aime ma région et aussi parce que mon frère peut s'en occuper. Comme ça il n'y a pas de risque » (membre de la CTRS).

L'entrepreneuriat de retour en Tunisie

« Après la révolution, on a démarré avec un petit atelier traiteur. On avait six ou sept employés à ce moment-là. Ensuite, on a ouvert le point de vente et on est très vite arrivé à 15 employés. Aujourd'hui on a 35 personnes qui travaillent pour nous (...) On a eu beaucoup de problèmes aux niveaux du recrutement, de la stabilisation de l'équipe et du maintien de la qualité. C'était difficile de trouver des personnes qualifiées qui étaient prêtes à travailler au rythme d'une start-up et avec des standards de qualité que nous avons importés de l'Europe. On a eu beaucoup de problèmes au niveau de l'hygiène, donc on a fait faire des formations à tout le monde. (...) Pour le recrutement du personnel, on a fait appel aux bureaux d'emploi. On a rarement eu des personnes qui comprennent nos besoins. (...) La loi sur le travail est trop rigide en Tunisie et donc inadaptée aux start-ups. (...) Les banques sont de très mauvais partenaires pour les entreprises ici. Ce n'est qu'après beaucoup de problèmes et de long mois d'attente qu'on a obtenu des facilités de trésorerie. (...) Il faut constamment donner des pot-de-vins. Par exemple, la marchandise était bloquée à la douane. Le douanier voulait 1'000 dinars pour la faire sortir » (membre de la CTRS).

Les récits des membres de la CTRS mettent en lumière deux particularités du contexte tunisien favorables aux projets d'investissement et d'entrepreneuriat malgré la dictature ou l'instabilité politique actuelle : la proximité géographique entre les deux pays et les liens familiaux, facteur principal de sécurité et de confiance en Tunisie. Etant donné l'importance de ces liens, nous observons, grâce aux informations recueillies dans les entretiens et questionnaires en ligne, une tendance chez les entrepreneurs membres de la CTRS à investir dans leurs régions d'origine. Ces témoignages dévoilent également un manque de confiance envers les autorités tunisiennes et des attentes envers les autorités suisses et tunisiennes pour tout projet pouvant les impliquer.

8. Facteurs influant sur l'engagement pour le développement et attentes des membres de la CTRS

8.1 Facteurs contraignants et encourageants

Les expériences de la CTRS et les exemples concrets de leurs activités présentés dans cette étude donnent des indications sur les différents vecteurs possibles d'engagement des membres de la CTRS pour le développement de la Tunisie. Ces expériences dévoilent des freins personnels, structurels (en Tunisie et en Suisse) et comportementaux, qui entravent parfois toute entreprise en faveur du développement de la Tunisie. Malgré ces freins, nous observons aussi des « facteurs encourageants » qui tendent à faciliter l'engagement et les projets d'investissement des membres de la CTRS envers la Tunisie. Un aperçu des « facteurs contraignants et encourageants » est présenté dans le Tableau 8.1.

Ces facteurs ont une influence sur les tendances possibles de projets en faveur du développement, d'initiatives de création d'entreprise ou de projets d'investissement des membres de la CTRS, ainsi que sur leurs choix en termes de mobilité. L'ensemble de ces facteurs et d'autres facteurs devraient être abordés plus en détail.

Tableau 8.1 Facteurs influant sur l'engagement pour le développement de la CTRS en Tunisie et les projets d'investissement et de création d'entreprise

Facteurs encourageants	Facteurs contraignants
Liens affectifs avec la Tunisie qui alimentent des motivations élevées pour le développement	Manque de soutien de la part des gouvernements tunisien et suisse envers les initiatives de la diaspora
Liens familiaux forts et d'un grand soutien	Fonds financiers limités pour les initiatives provenant de la diaspora
Compétences et expertise de la diaspora	Manque de confiance en les institutions publiques tunisiennes
Intégration sociale et professionnelle en Suisse	Instabilité politique en Tunisie
Les étudiants et les jeunes professionnels sont ouverts aux opportunités	Manque de réceptivité de la communauté locale en Tunisie
Proximité géographique entre la Suisse et la Tunisie	Vulnérabilité liée au permis de séjour en Suisse
La qualité renommée de l'éducation et des systèmes de formation suisses	Difficultés dans la création d'entreprise en Tunisie en raison de barrières structurelles, socio-économiques et culturelles
Les scientifiques et les chercheurs sont bien établis en Suisse	Conditions cadres particulièrement rigoureuses en Tunisie pour investir et établir des projets d'entrepreneuriat
Activités associatives et actions communautaires	Difficultés à trouver du personnel local qualifié et compétent en Tunisie
Compétences, réseaux et capital social développés en Suisse et dans d'autres pays prêts à être déployés en Tunisie.	Absence de soutien et de conditions permettant de lancer les initiatives et projets des membres qualifiés de la diaspora.
Internet et les médias sociaux	Divisions entre les associations de la CTRS
Dynamisme, créativité et quête d'innovation de la diaspora	Manque de temps

8.2 Attentes des membres de la CTRS en lien avec le projet CTRS

Les attentes des membres de la CTRS en lien avec le projet CTRS concernent le rôle des autorités tunisiennes et suisses dans le cadre d'un accord bilatéral s'appuyant sur la CTRS et également l'évolution de la situation politique en Tunisie. Un aperçu des éléments importants de ces attentes est présenté dans le Tableau 8.2.

Tableau 8.2 Attentes des membres de la CTRS en lien avec le projet CTRS

1. Evolution de la situation politique en Tunisie : améliorations attendues
– Stabilité politique durable
– Sécurité physique et morale des citoyens et des étrangers
– Démocratie
– Séparation entre politique et religion
– Etat de droit <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des libertés fondamentales ▪ Respect des droits des femmes ▪ Respect de la liberté de la presse et d'expression
2. Autorités publiques tunisiennes : leur rôle dans le cadre d'un projet CTRS s'appuyant sur la CTRS
– Rétablir un lien de confiance avec les citoyens et Tunisiens/ Tunisiennes de l'étranger
– Créer un climat favorable à l'investissement étranger
– Valoriser la formation professionnelle et technique (par exemple l'apprentissage)
– Développer un cadre d'appui aux PME et start-ups
– Freiner la corruption
– Créer un fonds d'investissement des Tunisiens/Tunisiennes de l'étranger
3. Autorités suisses : leur rôle dans le cadre d'un projet CTRS s'appuyant sur la CTRS
– Mettre des conditions cadres à la coopération bilatérale avec la Tunisie (cf. points 1 et 2)
– Réunir les membres de la CTRS autour d'un projet commun de développement de la Tunisie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les expériences, compétences, qualifications et réseaux des membres de la CTRS ▪ S'appuyer sur l'expérience des entrepreneurs de la CTRS ▪ Mettre en avant des « modèles » pour les jeunes à partir des membres de la CTRS
– Favoriser la formation professionnelle et technique en Tunisie
– Favoriser les échanges académiques entre institutions d'enseignement supérieur des deux pays
– Favoriser les collaborations scientifiques dans des domaines prioritaires pour les deux pays (et impliquer le secteur privé dans les partenariats scientifiques)
– Favoriser l'insertion professionnelle en Suisse des jeunes diplômés des universités suisses
– Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale parmi la CTRS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser et soutenir les TPE (« toutes petites entreprises ») avec un potentiel de développement ▪ Développer le motorship en faveur des TPE et start-ups ▪ Développer le réseau social des jeunes entrepreneurs
– Importer l'expertise suisse comme labels et modèles de qualité

9. Conclusions

9.1 Résultats principaux

- Les raisons majeures qui amènent les Tunisiens/Tunisiennes à émigrer sont les perspectives professionnelles, de formation, le regroupement familial ainsi que l'oppression politique et le manque d'opportunités dans leur pays d'origine. Les Tunisiens/Tunisiennes confronté-e-s à des conditions de vie difficiles en Tunisie sont ceux/celles prenant des risques dans le cadre de l'émigration, en particulier jeunes hommes des régions défavorisées.
- Les Tunisiens/Tunisiennes suivent des chemins multiples avant d'arriver en Suisse. A chaque étape, ils tissent des liens sociaux et accumulent un capital social considérable dont bénéficient leur expérience migratoire et leur carrière professionnelle et qui influencent leurs investissements et projets entrepreneuriaux en Tunisie.
- Le sentiment d'appartenance à la Tunisie est très élevé parmi les membres de la CTRS, quel que soit leur titre de séjour officiel en Suisse ou la durée de leur séjour à l'étranger. En parallèle, l'attachement des membres de la CTRS à la Suisse diffère en fonction des raisons de leur migration et de leur venue en Suisse, et aussi selon leur profil personnel et leur activité.
- Les associations de la CTRS ont les moyens de forger des liens au sein de la diaspora, de réunir les efforts individuels diffus et de promouvoir une action collective au profit de la Tunisie. Cependant, ils citent comme étant prioritaire le renforcement de leurs capacités (formation sur la recherche de fonds, l'élaboration d'un plan d'action, etc.). Malgré le positionnement politique affiché de certaines associations de la CTRS, qui engendre une compétition entre celles-ci, la volonté commune de contribuer à l'essor de la Tunisie et l'implication efficace dans la vie publique tunisienne devraient être perçues comme autant d'éléments fédérateurs pour les inciter à rejoindre le projet CTRS.
- La CTRS fait preuve d'un niveau de dynamisme élevé, de créativité et de quête d'innovation. Cependant, une partie manque d'expérience professionnelle, le réseau social limité, le titre de séjour précaire, l'obstacle de la langue, les possibilités d'emplois limitées pour les étrangers sont autant de barrières en Suisse qui entravent leurs actions et affectent surtout les membres de la CTRS moins qualifiés ou récemment diplômés.
- La CTRS est fortement motivée à contribuer au développement du pays d'origine. La mobilisation de leurs ressources et leur engagement en Tunisie ne dépendent pas uniquement de leur profil personnel, leur formation, leur activité professionnelle ou leur motivation, mais également de l'environnement et des opportunités qu'offrent tant le pays d'accueil que celui d'origine.
- Quatre vecteurs d'engagement principaux ont surgi: l'envoi d'argent et les investissements, le capital social et le transfert de connaissances, la philanthropie et l'aide humanitaire, et les projets de retour en Tunisie.
- Les Tunisiens/Tunisiennes qui ont émigré pour des raisons économiques et sont issu-e-s de milieux sociaux modestes ont davantage tendance à envoyer régulièrement de l'argent en Tunisie à l'opposé de personnes provenant des classes moyennes et supérieures.
- Cinq principaux secteurs d'investissements en Tunisie sont privilégiés par la CTRS: information et communication, agriculture/sylviculture, immobilier et activités administratives, activités scientifiques et techniques et construction. Les membres de la CTRS ont tendance à investir dans leurs régions d'origine. Leurs actions leur permettent de créer des emplois en Tunisie.

- Les membres de la CTRS engagés dans le milieu scientifique et universitaire lient leur volonté de contribuer au développement de la Tunisie à leurs activités scientifiques et académiques en Suisse. Ils considèrent que la société tunisienne pourrait en bénéficier directement, surtout par des collaborations dans des domaines prioritaires pour le développement régional de la Tunisie.
- Les expériences de la CTRS fournissent un aperçu des « facteurs contraignants et encourageants » liés aux activités entrepreneuriales en Tunisie. D'une part, les entrepreneurs au sein de la CTRS s'appuient sur leurs qualifications, expériences et compétences professionnelles acquises en Suisse, la proximité géographique entre la Suisse et la Tunisie, ainsi que sur leurs liens familiaux. D'autre part, le manque de confiance envers les institutions publiques tunisiennes, les entraves structurelles, socioéconomiques et culturelles à la création d'entreprise en Tunisie et l'instabilité politique sont d'importants facteurs contraignants. Les membres de la CTRS ont insisté sur la nécessité d'avoir un guichet unique et apolitique pouvant répondre à leurs demandes, ainsi qu'à celles des associations de la CTRS, au sujet de projets d'investissement en Tunisie.
- La majorité des Tunisiens/Tunisiennes qui ont participé à l'étude prévoit de rester en Suisse et seulement quelques-uns ont la ferme intention de rentrer en Tunisie. Plusieurs personnes n'ont pas fait de choix définitif et sont ouverts à toute opportunité.

9.2 Pistes complémentaires de recherche

Il conviendra d'étudier de manière approfondie les éléments suivants:

- L'interaction entre les motifs de migration des Tunisiens et leur année d'arrivée, ainsi que les facteurs contextuels en Tunisie et en Suisse susceptibles d'avoir influencé leur décision de migrer ainsi que le choix de leur canton de résidence.
- Les relations sociales multi-sites des membres de la CTRS (en Suisse, en Tunisie et dans d'autres pays également).
- Les facteurs principaux qui façonnent le processus à travers lequel les membres de la CTRS négocient la multiplicité de leur identité et de leurs appartenances, ainsi que les relations entre liens établis et entretenus avec la Tunisie et niveau d'intégration en Suisse.
- Les caractéristiques, les parcours professionnels et les affiliations des membres de la CTRS qui sont les plus susceptibles d'envoyer de l'argent, de s'engager dans des projets de développement et de promouvoir des activités économiques, des investissements productifs et de l'entrepreneuriat en Tunisie.
- Les facteurs individuels et ceux liés aux pays d'accueil et d'origine qui influencent les projets de migration des membres de la CTRS ainsi qu'un retour éventuel en Tunisie.
- Le fonctionnement des associations de la CTRS, notamment les champs d'action, les stratégies d'intervention, le financement, les partenaires locaux, les liens avec les structures gouvernementales et la couverture géographique des interventions en Tunisie.
- Les profils des membres d'associations résident-e-s en Suisse alémanique et italienne pour comprendre les liens et l'engagement associatif des membres de la CTRS dans toute la Suisse.

Bibliographie et sources consultées

African Economic Outlook -

http://www.africaneconomicoutlook.org/en/outlook/financial_flows/remittances/

Agunias, D. R. et K. Newland (2012). *Developing a road map for engaging diasporas in development. A handbook for policymakers and practitioners in home and host countries*; (Genève et Washington D.C.: International Organisation for Migration et Migration Policy Institute).

Boubakri, H. (2010). Tunisie: Migration, marché du travail et développement; Document de travail; Projet de recherche: Faire des migrations un facteur de développement : Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest (Genève : Institut international d'études sociales).

Cassarino, J.P. (2000). *Tunisian new entrepreneurs and their past experiences in migration in Europe. Resource mobilization, networks, and hidden disaffection*, (Aldershot : Ashgate).

Cassarino, J.P. (2004). 'Theorising return migration: A conceptual approach to return migrants revisited'. *International Journal on Multicultural Societies* 6(2), 253 -279.

Kofman, E. (2005). 'Figures of the cosmopolitan. Privileged nationals and national outsiders'. *Innovation* 18(1), 83-97.

Levitt, P. (1998). 'Social remittances: migration-driven local-level forms of cultural diffusion'. *International Migration Review* 32(4), 926-948.

Levitt, P. et Glick-Schiller, N. (2004). 'Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society'. *International Migration Review* 38(3), 1002-1039.

Newland, K. (2010). *Voice after exit: Diaspora advocacy*, (Washington, D.C.: Migration Policy Institute).

Office fédérale de la statistique (OFS); STAT-TAB : la banque de données statistiques interactive -
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>
<http://www.pxweb.bfs.admin.ch/dialog/statfile.asp?lang=2>

Office fédéral des migrations (ODM); Service de la statistique des étrangers -

<https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home.html>
https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/dokumentation/zahlen_und_fakten/auslaenderstatistik.html

Portes, A. et Yiu, J. (2013). 'Entrepreneurship, transnationalism and development'. *Migration Studies* 1(1), 75-95.

Portes, A., Haller, W. et Guarnizo, L. (2002). 'Transnational entrepreneurs: An alternative form of immigrant economic adaptation'. *American Sociological Review* 67(2), 278-98.

Swiss Confederation (2012). *Migration Report 2012*, (Bern: Federal Office for Migration).